



Rapport d'activités 2014



Espace Environnement

Le mot du Président

Une page se tourne...

Baudouin Germeau a porté Espace Environnement pendant plus de 30 ans ! Il en a été le premier salarié, et l'homme-orchestre. En juillet 2014, il a accédé à une retraite bien méritée.

Merci à lui et félicitations pour une carrière riche, pleine et au service d'un projet de société, faisant la part belle au développement durable et à la participation des citoyens et de toutes les parties prenantes, dans un objectif d'amélioration du cadre de vie.

Véritable pionnier en la matière, Baudouin a permis à Espace Environnement de se développer harmonieusement et dans toute sa spécificité. Aujourd'hui, il remet les clés d'une association saine, compétente, et en ordre de marche.

Une page se tourne donc. Une nouvelle équipe de direction s'est mise en place, pilotée par Serge Vogels et encadrée par un Conseil d'Administration que j'ai le plaisir de présider.

Vous le verrez, notre année 2014 a été prolifique en projets et en réalisations concrètes, à différentes échelles de territoire, du local au transnational. Au quotidien, les membres de notre

équipe interdisciplinaire sont aux côtés de nos financeurs, clients, partenaires et bénéficiaires finaux pour mener à bien des projets ambitieux et innovants. Avec la modestie qui nous caractérise, sachez que nous en sommes fiers !

A l'heure de l'écriture de ces lignes, il importe également de nous projeter dans le futur. Pour Espace Environnement, comme pour l'ensemble des associations et acteurs de notre secteur, 2015 sera une année complexe en termes de financement, notamment en raison de la raréfaction des moyens publics disponibles. A nous d'y faire face en étant créatifs.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport d'activités 2014.



*Pierre Callewier,
Président du Conseil d'Administration
d'Espace Environnement*

Le mot du Secrétaire général

Le rapport dont vous prenez actuellement connaissance présente les activités menées par Espace Environnement durant l'année 2014.

Il contient de nombreuses informations utiles, à la fois sur l'association, les valeurs qui la portent, mais aussi sur le contenu de ses travaux, à travers ses projets.

La première partie est axée sur le volet institutionnel et présente la composition de notre Conseil d'Administration, de notre équipe, mais aussi une série de chiffres et informations-clés qui vous permettront de mieux appréhender notre cadre de travail.

La deuxième partie se focalise sur une douzaine de projets (parmi les 48 menés en 2014) représentatifs de nos activités et répartis au sein de nos 6 métiers, à savoir :

- *l'information, l'animation et la sensibilisation ;*
- *la formation ;*
- *la mise en réseau d'acteurs ;*
- *la concertation et le soutien à la participation ;*
- *le conseil stratégique ;*
- *la recherche action et l'expertise.*

Enfin, vous trouverez, en conclusion, nos principales perspectives pour l'année 2015.

Vous le découvrirez, notre spécificité s'exprime au travers de nos nombreuses thématiques de travail : alimentation

durable, aménagements verts, consommation responsable, économie circulaire, mobilité, patrimoine, prévention des déchets, propreté publique, rénovation durable, santé et habitat, urbanisme et aménagement du territoire sont autant de domaines d'intervention pour notre équipe interdisciplinaire.

Cette équipe, que j'ai le plaisir d'animer, est au cœur de notre projet d'association et je tiens, ici, à la remercier tant pour son professionnalisme, que pour son implication, au quotidien, dans le développement d'Espace Environnement.

Enfin, l'année 2014 a été, pour nous, l'occasion d'implanter un nouveau projet de Direction basé, à la fois, sur la refonte de la gouvernance au sein de l'association, sur le renforcement de la transversalité et de la coopération entre nos équipes de travail et sur la poursuite de la professionnalisation de nos services, au bénéfice de nos financeurs, clients et partenaires.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour toute collaboration.

Excellente lecture !

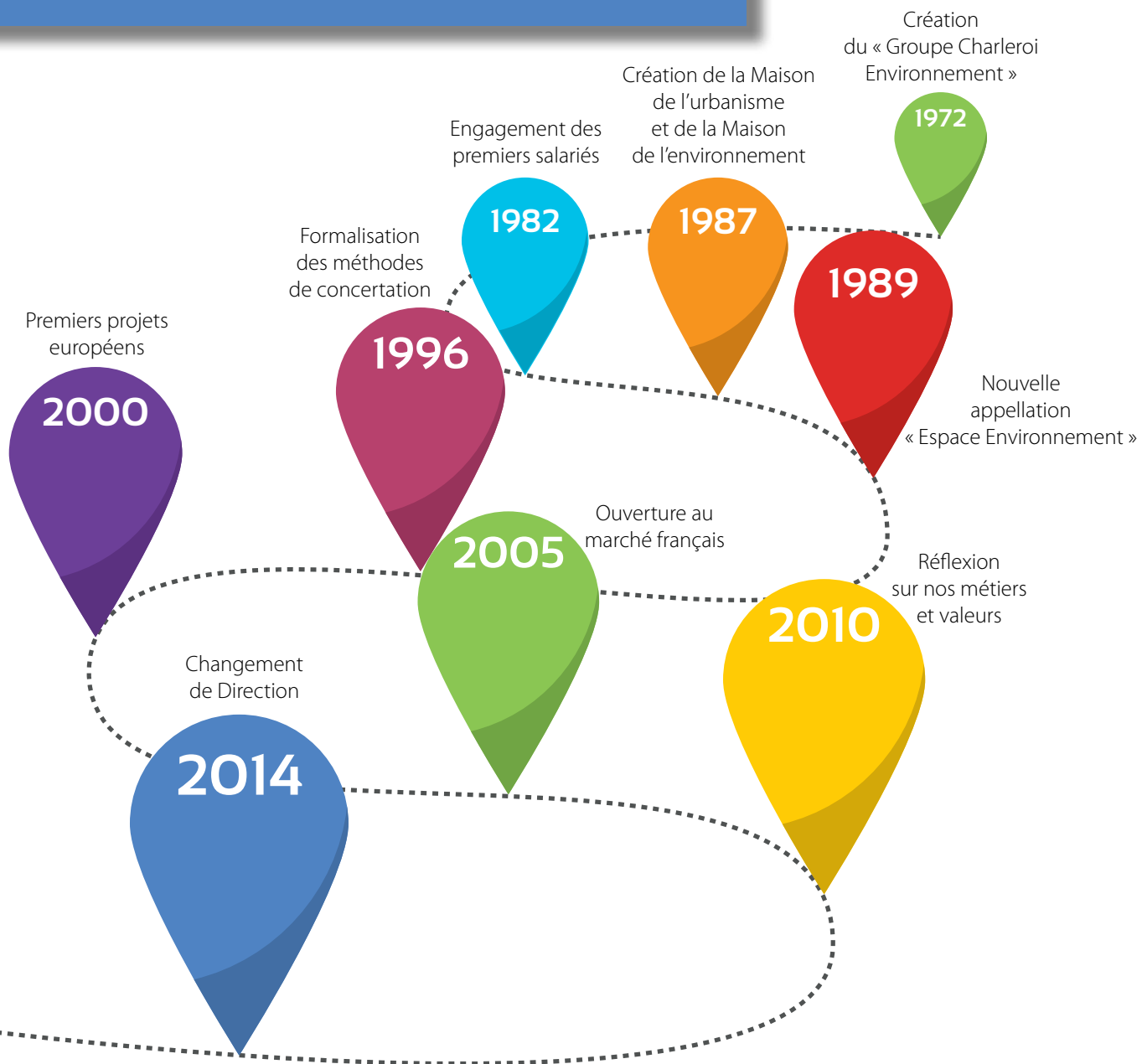


*Serge Vogels,
Secrétaire général
d'Espace Environnement*

Sommaire

Le mot du Président	3
Le mot du Secrétaire général	4
Sommaire	5
Historique	6
Equipe de travail	7
Conseil d'Administration	10
Projets	11
Valeurs et éco-exemplarité	12
Financement	15
Financeurs et partenaires	16
Thématiques	18
Métiers	19
Information, animation & sensibilisation	20
Formation	26
Concertation & soutien à la participation	32
Mise en réseau d'acteurs	38
Conseil stratégique	44
Recherche-action & expertise	50
Missions générales en Wallonie	56
Perspectives	69

Historique



Equipe de travail

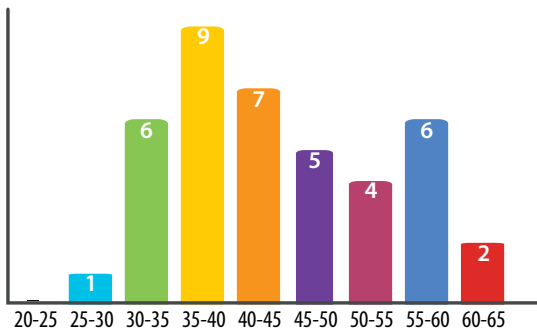
Composition de l'équipe

L'équipe de travail d'Espace Environnement compte 40 travailleurs (28 femmes et 12 hommes) dont 24 chargés de mission qualifiés en urbanisme, aménagement du territoire, patrimoine, éco-construction, rénovation durable des bâtiments, santé dans l'habitat, aménagement participatif d'espaces verts, alimentation durable, propreté, éco-consommation et prévention des déchets.



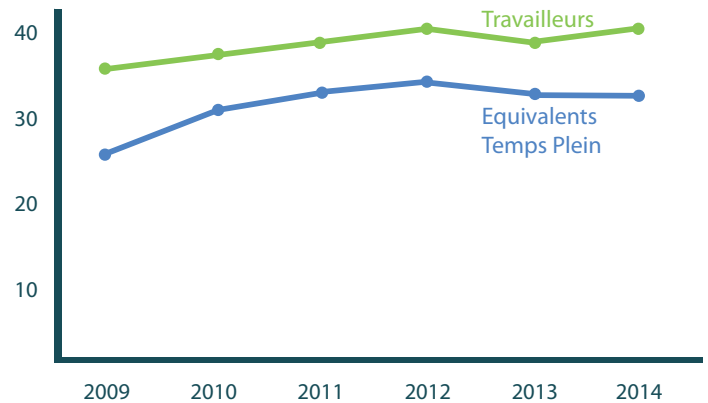
L'âge moyen des travailleurs est de 44 ans. L'ancienneté moyenne au sein d'Espace Environnement est de 11 ans 1/2.

Age moyen

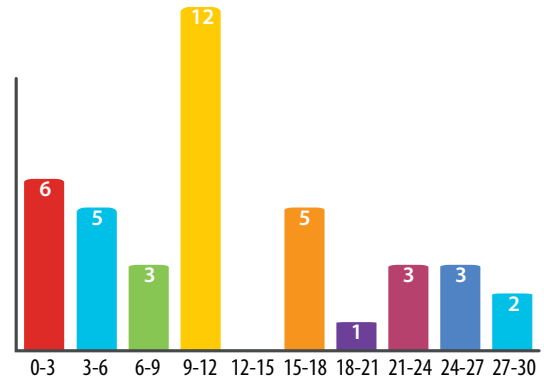


Flexibilité du temps de travail

En 2014, l'équipe de travail comptait 40 travailleurs pour 32 équivalents temps plein. 17 travailleurs sur 40 étaient occupés à temps plein et 23 à temps partiel.



Ancienneté moyenne



Les équipes

Secrétariat général



Serge Vogels
Secrétaire général



Nathalie Ricaille
Secrétaire générale adjointe



Anne Timmermans
Secrétaire générale adjointe



Micheline Franc
Secrétaire



Antonella Galione
Secrétaire

Environnement



Nathalie Ricaille
Coordinatrice d'équipe



Eddy Bachorz
Chargé de mission



Jean-François Bayot
Chargé de mission



Véronique Flament
Chargée de mission



Delphine Fontenoy
Chargée de mission



Ariane Godeau
Chargée de mission



Guillaume Grawez
Chargé de mission



Annick Marchal
Chargée de mission



Sophie Marguliew
Chargée de mission



Sabine Vigneron
Chargée de mission



Antonella Galione
Secrétaire

Santé-habitat



Françoise Jadoul
Coordinatrice d'équipe



Etienne Delooz
Chargé de mission



Maria Luisa Pazzaglia
Secrétaire



Thérèse Devallée
Chargée de communication
Graphiste



Fabrice Lefebvre
Multimédia



Antonella Galione
Secrétaire

Communication

URBA



Anne Timmermans
Coordinatrice d'équipe



Anne-Catherine Bioul
Chargée de mission



Luc Deckers
Chargé de mission



Line François
Chargée de mission



Marie Loix
Chargée de mission



Julia Luxen
Chargée de mission



Nicolas Rochet
Chargé de mission



Murielle Skelton
Chargée de mission



Alexandra Vanden Eynde
Chargée de mission



Nadine Zanoni
Chargée de mission



Micheline Franc
Secrétaire



Romanella Cacciatore
Secrétaire

Finances



Marc Allington
*Contrôleur de gestion
externe*



Benoît Boulard
*Administratif
financier*



Liliane Knopf
*Administratif
financier*



Gracia Tornero
*Gestionnaire
financière*



Laetitia Dapra
Hôtesse d'accueil



Valérie Poucet
Hôtesse d'accueil

Accueil

Documentation



Marthe Desclée
Documentaliste



Benoît Boulard
IT Manager



Fabrice Lefebvre
IT Manager

Informatique



Fethallah Benadis
*Entretien, travaux
de maintenance*



Francesco Bongiovanni
*Entretien, travaux
de maintenance*

Entretien



Faiza Elamraoui
Entretien

Conseil d'Administration

Président



Pierre Callewier

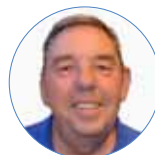
*Architecte, Enseignant à la Faculté
d'Architecture et d'Urbanisme
de l'UMons*

Membres



Cécile Alphonse

*Zoologiste, Responsable du pôle
Cadre de Vie à l'Administration
communale de Seneffe*



Jean-Noé Dehon

*Ingénieur civil,
retraité de l'industrie aérospatiale*



Damien Arnould

*Master en Sciences Politiques,
Conseiller à la Direction générale
de l'Intercommunale SPI*



Jean-Marie Depuits

*Licencié en politique
économique et sociale,
retraité de l'enseignement*



Vincent Becue

*Architecte, Doyen de la Faculté
d'Architecture et d'Urbanisme
de l'UMons*



Baudouin Germeau

*Sociologue, ancien Secrétaire général
d'Espace Environnement*



Dimitri Belayew

*Enseignant à la Haute école De Vinci,
Responsable du bureau d'études
Paysages, Expertise et Formations*



Marc Leclef

*Expert comptable,
Directeur du Centre culturel
de Courcelles*

Projets

Les projets constituent les unités de base du travail d'Espace Environnement, et sa principale source de financement.

En 2014, 48 projets ont été menés de front. Les travailleurs sont donc généralement impliqués dans plusieurs projets, en parallèle. Les projets menés peuvent représenter des montants très faibles

(quelques milliers d'euros) ou très importants (plusieurs centaines de milliers d'euros) au niveau financier et se dérouler sur des périodes très courtes (quelques semaines) ou plus longues (parfois plusieurs années).

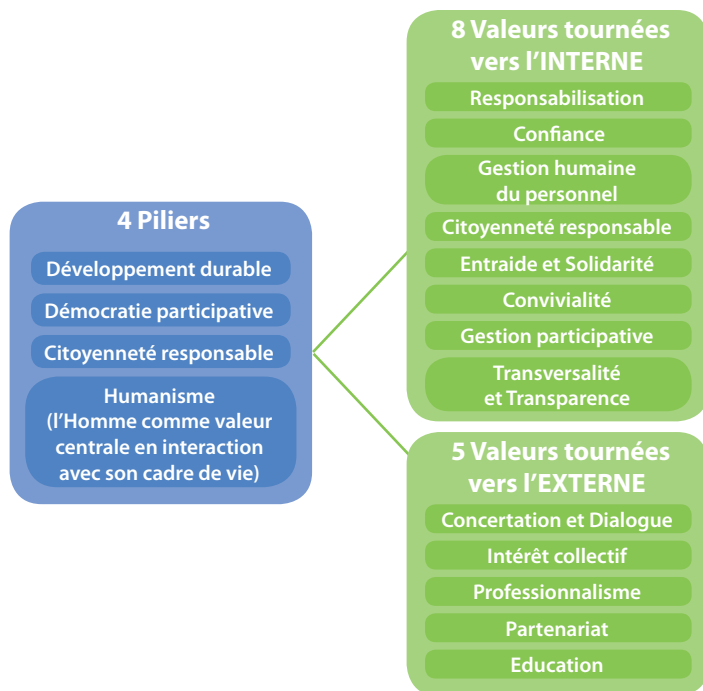
En 2014, nous avons travaillé sur deux projets européens. Les autres projets se sont déroulés en Belgique francophone (Wallonie et Bruxelles) et en France.



Valeurs et éco-exemplarité

Espace Environnement est particulièrement attentif à la qualité des démarches entreprises, des produits proposés et des processus mis en œuvre, tant en interne, qu'en externe.

Les 4 piliers d'Espace Environnement qui constituent son socle de références fondamentales et donnent sens à son action sont le développement durable, la démocratie participative, la citoyenneté responsable et l'humanisme (l'Homme comme valeur centrale en interaction avec son cadre de vie). Ces piliers se déclinent dans des valeurs qui vont colorer tant les relations internes qu'externes.



Implication des travailleurs en interne

La gestion interne d'Espace Environnement est caractérisée par une grande volonté de transparence et d'implication des travailleurs dans la vie quotidienne de l'association. Toute une série d'organes (réunion générale des travailleurs, délégation syndicale, groupes de travail...) permettent une participation efficace des travailleurs au développement de l'association.

Des valeurs vécues au quotidien

Les valeurs explicitent et éclairent la conception des rapports que l'organisme veut traduire au sein même de sa structure, mettre en œuvre dans son fonctionnement, et tisser dans ses rapports avec et entre les travailleurs : la responsabilisation et la confiance, la gestion humaine du personnel, la citoyenneté responsable, l'entraide et la solidarité, la convivialité, la gestion participative, la transversalité et la transparence.



Au niveau externe, elles expriment l'état d'esprit dans lequel Espace Environnement entre en relation avec ses clients et partenaires : la concertation et le dialogue, l'intérêt collectif, le professionnalisme, le partenariat et l'éducation.

Flexibilité et qualité de vie au quotidien

Espace Environnement dispose d'une longue tradition de gestion du temps de travail. La flexibilité des horaires, le télétravail et la possibilité de récupérer les prestations effectuées en soirée ou le week-end, combinés avec les différentes facilités d'aménager éventuellement un travail à temps partiel, expriment une volonté réelle de promouvoir le bien-être des collaborateurs.

Eco-exemplarité

Plus spécifiquement, dans l'ensemble des missions menées, Espace Environnement veille à la protection de l'environnement. Diverses démarches sont mises en place en matière de mobilité, de consommation et gestion des bâtiments, dématérialisation des supports de communication, éco-événements.

Mobilité

Le recours à l'utilisation des transports en commun et à tout type de mobilité douce est privilégié, dans la mesure du possible, tant pour les déplacements domicile-travail que pour les déplacements dans le cadre des missions : les travailleurs sont informés sur les différentes alternatives à la voiture, les secrétaires d'équipe sont formées à la recherche de modes de déplacement alternatifs, il n'existe pas de voiture de société pour les employés.

De plus, des mesures incitatives existent pour favoriser la mobilité douce :

- remboursement de la totalité des frais de déplacement domicile-travail aux travailleurs utilisant les transports en commun ;
- octroi d'une indemnité au km pour les travailleurs utilisant leur vélo pour se rendre au travail ;
- encouragement du covoiturage entre les travailleurs ;
- souscription au système de voitures partagées Cambio, recours au télétravail comme moyen de réduire les déplacements des travailleurs ;
- mise à disposition des outils pour réaliser des téléconférences qui permettent de limiter les trajets (notamment vers l'étranger) lorsque la réunion ne nécessite pas une présence physique.



Consommations internes et entretien des locaux

Une EcoTeam existe. Il s'agit d'un groupe de travail composé de travailleurs et chargé de rechercher des pistes pour réduire concrètement l'empreinte écologique de l'association (énergie, eau, déchets, produits d'entretien, mobilité...). Différentes actions sont déjà entreprises :

- intégration des critères environnementaux et de durabilité dans le choix des fournisseurs ;
- utilisation de papier recyclé pour tous les supports de communication papier ;

- stratégie globale pour réduire les consommations de papier (impressions en mode recto-verso, pas d'impression des mails, envoi des rapports et bons de commande de façon dématérialisée lorsque cela est possible, etc.) ;
- réutilisation du papier en bloc de feuilles brouillon à usage interne ;
- consommation d'eau du robinet ;
- utilisation d'emballages réutilisables pour les repas ;
- utilisation des produits écologiques pour le nettoyage des locaux ;
- utilisation de produits écologiques dans le cadre des travaux d'entretien des locaux ;
- tri systématique des déchets recyclables ;
- compostage des déchets organiques de cuisine et de jardin.

Dématérialisation des supports d'information

Un effort important est fait pour dématérialiser au maximum les supports de communication à tous les niveaux :

- existence d'un Intranet ;
- favorisation de l'innovation et de la coopération informatique en interne et avec les partenaires externes ;
- adaptation des outils informatiques en vue de faciliter le télétravail.

Eco-événements

Espace Environnement minimise l'impact environnemental de l'ensemble de ses événements internes et externes :

- restauration avec des produits locaux, de saison, provenant de l'agriculture biologique et/ou du commerce équitable lorsque cela est possible ;
- utilisation de vaisselle réutilisable ;
- localisation des événements dans des lieux accessibles en transports en commun ;

- organisation du covoiturage entre les participants.

Rénovation durable des bâtiments

Les bâtiments occupés par Espace Environnement sont en cours de rénovation afin de parvenir à une réduction significative de la consommation énergétique des locaux. Les matériaux et techniques de rénovation privilégiés sont écologiques et durables.



Services bancaires

Depuis de nombreuses années, Espace Environnement a choisi de faire confiance à la Banque Triodos pour sa vision élargie du secteur social et son soutien actif au développement d'initiatives sociales, environnementales et culturelles. Un véritable partenariat s'est créé afin de contribuer, chacun à sa façon, à une société plus durable.

Banque Triodos
La banque durable

Des sources de financement variées

La structure du financement d'Espace Environnement se caractérise par :

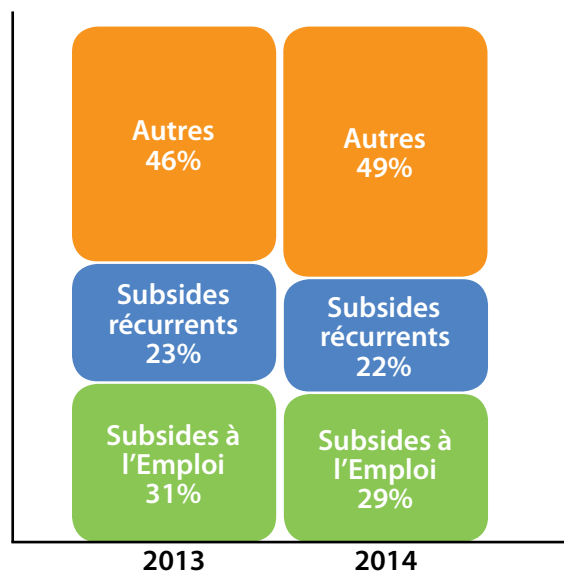
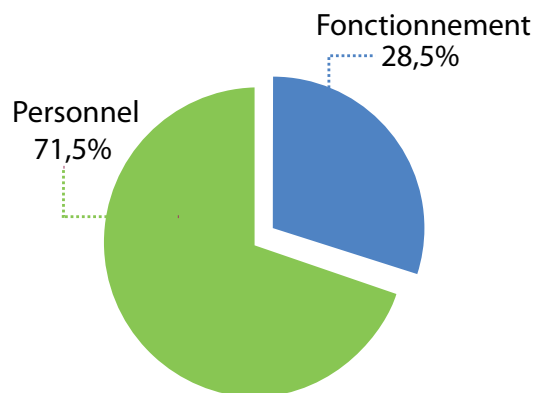
- une très grande variété des sources de financement (différentes Directions régionales de la Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles, villes, communes et intercommunalités, en Belgique et en France, ADEME, Union européenne...);
- une part de subsides « récurrents » proche de 50% du chiffre d'affaires.

De manière plus détaillée, Espace Environnement tire ses financements de 3 types de sources :

- Subsides à l'emploi (points APE, Maribel social, accords du non marchand de la Fédération Wallonie-Bruxelles);
- Subsides thématiques récurrents (Maison de l'urbanisme, Maison de l'environnement, Patrimoine, Santé-Habitat, maison de l'habitat durable);
- Autres : appels à projets (notamment projets européens), marchés publics, subsides ponctuels sur projets.

Pour les années 2013 et 2014 (mais cette tendance est présente depuis 2009), le poids relatif de ces différentes sources au sein de notre chiffre d'affaires est présenté ci-contre :

En 2014, le chiffre d'affaires d'Espace Environnement représente 2.312.831 €. Les charges en personnel représentent 1.653.679 € soit 71,5% du budget total.



Financeurs et partenaires





Jemeppe sur Sambre.be









Thématiques

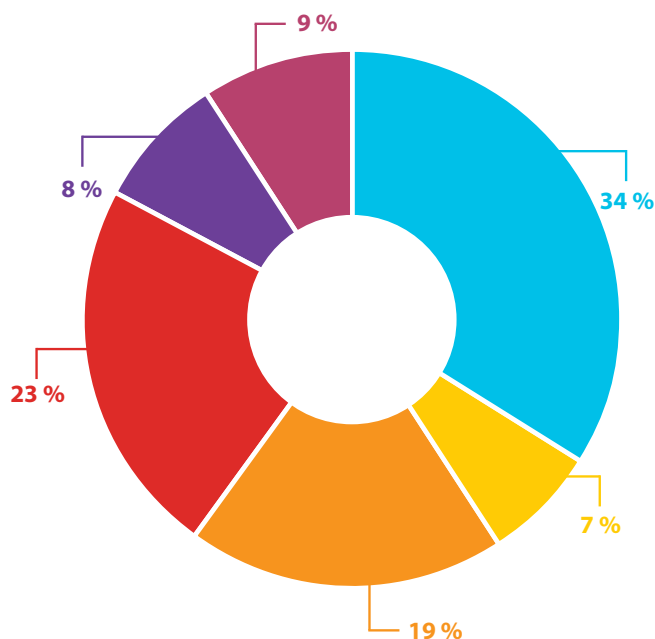


Depuis 2010, nous avons pris pour parti de présenter Espace Environnement non seulement via les thématiques que l'association aborde, mais aussi au travers des métiers qui sont exercés.

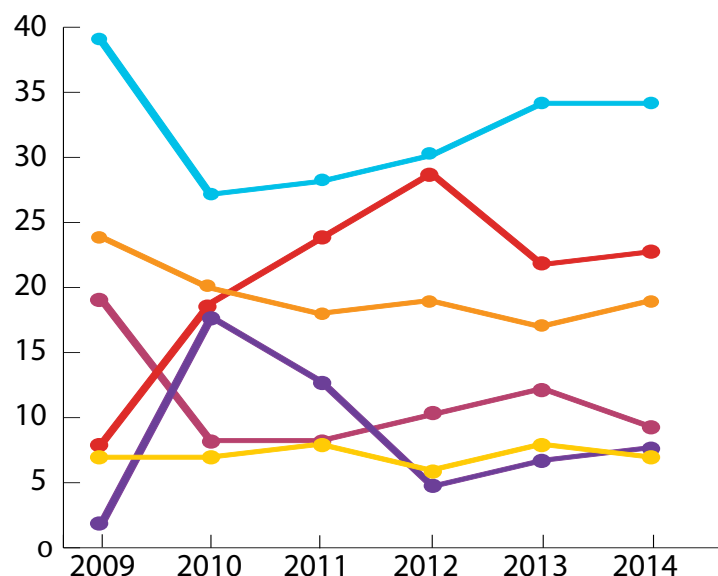
Notons que la plupart des projets menés par Espace Environnement font appel à plusieurs métiers. Nous optons donc pour une classification en fonction du métier le plus significatif au sein du projet.

Ce rapport annuel est structuré autour de ces métiers qui sont au nombre de 6 :

-  Information, animation et sensibilisation
-  Formation
-  Concertation et soutien à la participation
-  Mise en réseau d'acteurs
-  Conseil stratégique
-  Recherche-action et expertise



Répartition des projets par métier en 2014
(en fonction du nombre de jours de travail prestés)



Evolution des projets par métier de 2009 à 2014
(en fonction du nombre de jours de travail prestés)



Information, animation & sensibilisation

Espace Environnement offre aux autorités publiques, aux habitants et aux acteurs du territoire une information complète et vulgarisée sur de multiples aspects liés au cadre de vie : environnement, urbanisme, santé dans l'habitat, rénovation durable, patrimoine, consommation responsable...

Cette information est disponible à travers de nombreux outils adaptés, conçus par nos soins :

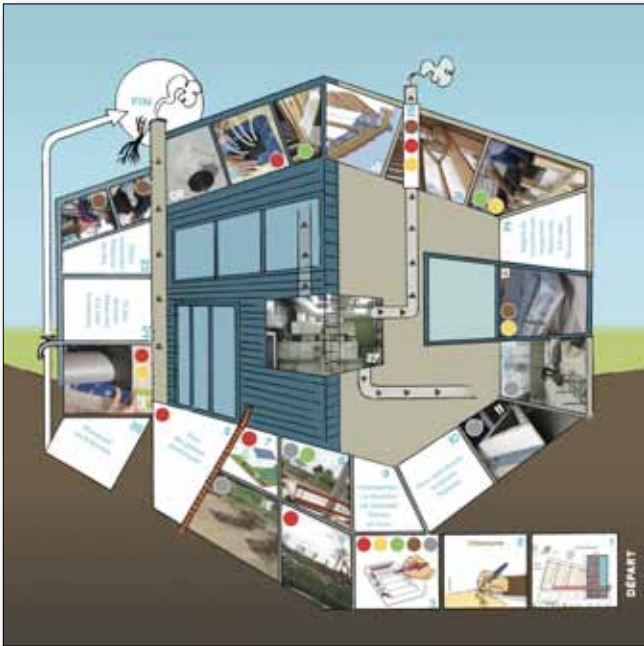
- permanences d'information (par téléphone au 071/ 300.300, par mail ou sur place, en nos bureaux) ;
- matériel d'exposition et de démonstration ;
- fiches-conseil et fiches de vulgarisation des réglementations ;
- brochures ;
- capsules vidéos ;
- jeux.

Espace Environnement va aussi à la rencontre directe des publics, en proposant des ateliers pratiques, réunions d'information ou conférences-débat. Il organise également, sur demande, des animations de proximité dans les communes, les associations et les entreprises ou lors d'évènements locaux.

Espace Environnement organise et anime également des campagnes locales d'engagement (signature de chartes individuelles et collectives, recrutement d'ambassadeurs, organisation de parrainages, campagne média...) qui favorisent la prise de conscience des enjeux liés à la préservation du cadre de vie et encouragent le changement effectif de comportement.

Projets 2014

- Projet Interreg IVB Livinggreen (Extension) : Pour une rénovation durable du patrimoine architectural
- Réalisation de modules pédagogiques et animations : « Chantier vert, c'est pas compliqué ! »
- Projet Interreg IVA RE-Emploi : Rénovation durable et Emploi
- Dynamique de rénovation durable par quartier à Soignies
- Accompagnement du projet « A la Poubelle » à Jodoigne et aux Bons Villers



Projet Interreg IVB Livinggreen (Extension) : Pour une rénovation durable du patrimoine architectural

Fiche signalétique

<i>Début:</i>	2008
<i>Fin:</i>	2015
<i>Financeurs:</i>	Programme Interreg IVB (Fonds FEDER) et Wallonie
<i>Partenaires:</i>	Huit partenaires belges, français, néerlandais et allemands pour l'extension
<i>Territoire:</i>	Europe du Nord-Ouest
<i>Thématiques:</i>	Construction et rénovation durables



Objectifs

Le projet Livinggreen, débuté en 2008 et actif jusqu'en juin 2015 grâce à une prolongation d'un an et demi, porte sur le patrimoine bâti existant des villes du Nord-Ouest européen. Ces dernières présentent un potentiel énorme mais vieillissant. Le véritable défi consiste aujourd'hui à concilier économies d'énergie, rénovation durable et préservation du patrimoine. Les économies d'énergie s'imposent mais une approche uniquement énergétique évacue de nombreux paramètres et n'envisage pas les dégâts collatéraux sur le patrimoine et l'environnement.

Des solutions – trop peu connues – existent pourtant pour rénover et restaurer durablement nos villes. Le projet Livinggreen s'attelle à dynamiser et stimuler ce pôle par des actions de terrain à la rencontre des candidats rénovateurs et des professionnels du bâtiment.

Rôle d'Espace Environnement

Dans ce projet, Espace Environnement fait en sorte de concilier économies d'énergie, rénovation durable et préservation du patrimoine par des actions de terrain

menées à la rencontre des candidats rénovateurs et des professionnels du bâtiment.

Démarches

Cette extension de projet a porté sur 3 grands axes de travail :

- La réalisation d'une stratégie de communication : l'objectif était que chaque centre de démonstration rédige son propre plan de communication avec l'aide d'un expert extérieur et réalise une série d'actions de communication concrètes sur son territoire.
- Une plus grande sensibilisation des entreprises : chaque partenaire avait la charge de développer au moins une grappe locale d'entreprises en rénovation durable sur son territoire.
- La mise en place de méthodes à destination des propriétaires : pour garantir une transversalité dans le projet, chaque partenaire devait développer au moins une action à destination des propriétaires, développée et précédemment réalisée par un autre partenaire du projet.

Outils

Des méthodes et des outils innovants ont été mis en place pour sensibiliser le public à la thématique de la rénovation durable : une campagne de communication, une thermographie aérienne, la mise en place d'une grappe d'entreprises et un forum d'entreprises.

Résultats

- Formation des partenaires à notre méthode des « grappes d'entreprises locales en rénovation durable ». Cette action fait partie de l'axe « entreprises » du projet Livinggreen étendu. Il s'agissait de former les partenaires à notre méthodologie. C'est ce que nous avons fait lors du premier Partner Meeting qui s'est tenu à Lille, en janvier 2014.
- Mise en place d'une grappe locale sur Charleroi. Nous avons présenté notre concept de « groupement d'entreprises locales en rénovation durable » auprès de certains professionnels de Charleroi et leur avons proposé de devenir membre d'un futur groupement sur l'entité de Charleroi. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre mars et juin 2014 pour assurer une base solide au groupement.
- Réalisation d'une campagne de communication de la maison de l'habitat durable. Dans le cadre de l'extension du projet Livinggreen, nous avons pu intégrer la maison de l'habitat durable dans l'axe qui touchait à la communication afin de faire bénéficier la mhd de l'expérience des centres de démonstration Livinggreen. Divers outils de communication ont été réalisés : un mètre de chantier pliable en bois au logo de la mhd, une campagne de pub sur les bus du réseau TEC de Charleroi, sur le site Immoweb, sur les ondes de Vivacité Charleroi et dans le journal 7Dimanche. Nous avons également participé au salon « Energie & Habitat ».

- Réalisation d'une thermographie aérienne sur les entités de Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes et Fontaine-l'Évêque. La société Aerodata s'est chargée de la partie technique tandis que la communication a été prise en charge par Espace Environnement (réalisation du site Internet www.thermocarolo.be, brochures, atlas, posters, affiches, conférence de presse et réunions publiques).
- Organisation d'un forum d'entreprises locales sur Charleroi avec pour objectif de favoriser la rencontre de professionnels de la construction/rénovation durable et de propriétaires carolorégiens. Ce « salon » à échelle locale a été organisé dans les locaux de la maison de l'habitat durable dans le cadre des Journées Portes ouvertes Ecobâtitseurs.

Perspectives

Le partenariat est en train de réfléchir à une suite au projet Livinggreen, qui pourrait être proposée dans le cadre de la nouvelle programmation Interreg. Les acquis du projet sont toujours disponibles, notamment via le site Internet : www.livinggreen.eu.



Réalisation de modules pédagogiques et animations : « Chantier vert, c'est pas compliqué ! »

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Mars 2014
<i>Fin :</i>	Décembre 2014
<i>Financeurs :</i>	Bureau Economique de la Province de Namur (BEP), Syndicat Mixte SIZIAF à Douvrin (France)
<i>Partenaires :</i>	Quelque Chose à Faire ASBL (QCAF), FUNOC ASBL
<i>Territoire :</i>	Wallonie et France (Nord-Pas de Calais)
<i>Thématiques :</i>	Construction & rénovation durables



Objectifs

La création de modules pédagogiques et d'animations à destination d'un public scolaire étendu (primaire, secondaire technique et professionnel entre 9 et 18 ans) vise avant tout à :

- Faire comprendre les concepts associés à la construction durable.
- Ouvrir son champ de vision – devenir citoyen acteur de son environnement.
- Revaloriser les filières d'enseignement qualifiant et les métiers liés aux nouvelles techniques de construction.
- Valoriser les choix et techniques de construction des bâtiments construits dans le cadre du projet européen REGAIN à Gembloux (BE) et Douvrin (FR).

Rôle d'Espace Environnement

Espace Environnement a coordonné le partenariat, participé à la création des modules pédagogiques et assuré l'animation de séances avec les élèves. Le travail en partenariat avec Quelque Chose à Faire et la FUNOC a permis

d'alimenter le contenu et d'échanger sur les outils de chacun afin de créer des modules sur mesure.

Démarches

La mission a permis de construire des modules pédagogiques adaptés aux différents publics visés pour aborder les notions de construction durable.

Chaque module était construit sur base d'une trame commune :

- confrontation des représentations initiales des participants ;
- initiation aux concepts fondamentaux de la construction durable, basée sur des supports visuels et de petites expériences ;
- visite interactive du chantier ;
- jeux collaboratifs afin d'approfondir des notions de construction durable.

Ces modules ont ensuite été utilisés et adaptés pour animer des groupes scolaires des différentes tranches d'âge à Namur et à Douvrin.

Outils

Différents outils ont été créés et utilisés en fonction de l'âge des participants et de la durée de la séance :

- Réalisation et fourniture de matériel, illustrations et « quiz » comme supports pour effectuer des expériences scientifiques expliquant les échanges de chaleur entre notre corps et l'environnement (conduction, convection, rayonnement), l'étanchéité à l'air, la condensation, le taux d'humidité relatif, la perspiration et les propriétés des différents matériaux.
- Conception et réalisation de jeux d'approfondissement :
 - « Le jeu des matériaux mystères » (9-14 ans) pour identifier les matériaux et appréhender le cycle de vie ;
 - « Le jeu des économies d'énergies » (11-14 ans) pour identifier les travaux et gestes économiseurs d'énergie dans l'habitat ;
 - « Le jeu des métiers » (14-18 ans) pour comprendre en équipes les étapes et métiers de la construction durable ;
 - « Développer durablement notre planète » (14-18 ans) pour sensibiliser à l'impact des actions individuelles et collectives sur les questions environnementales.
- Conception et réalisation de dossiers pédagogiques à l'attention des professeurs accompagnants.

Résultats

Les éléments suivants ont été constatés à la fin des séances d'animation :

- Les participants ont manifesté un réel intérêt pour le côté innovant des métiers et techniques de la construction.
- Tous les participants sont repartis avec une idée claire



des notions fondamentales, de l'impact des choix techniques sur l'environnement et de l'importance de la construction durable.

- Le fait de croiser des éléments théoriques, ludiques et concrets a permis de maintenir l'attention du jeune public, de faire en sorte que tout le monde participe et de s'adresser aux diverses sensibilités.

Perspectives

Les outils pédagogiques créés pour le projet (techniques d'illustration, matériel d'expérimentation et jeux) peuvent être réutilisés et éventuellement adaptés de façon à devenir des supports d'animation pour d'autres publics, circonstances et objectifs. De par la prise de conscience de l'importance sociale des métiers de la construction durable et des débouchés, ces animations ont un potentiel intéressant pour motiver les jeunes aux métiers de la construction et même plus généralement aux filières professionnelles et techniques.



Formation

Dans une logique de transmission et d'augmentation des compétences des acteurs du cadre de vie, les différentes thématiques et expertises développées par Espace Environnement peuvent être déclinées sous la forme de modules ou de journées de formation.

Sur base du besoin exprimé, Espace Environnement prend en charge l'ensemble du projet :

- construction et formalisation du schéma pédagogique et des contenus de formation ;
- animation des modules ;
- évaluation de la satisfaction et de l'acquisition des compétences.

Notre approche pédagogique est essentiellement inductive, en ce sens qu'elle s'appuie prioritairement sur :

- les contextes, connaissances et pratiques des participants ;
- les retours d'expériences disponibles ;
- des réflexions et lignes directrices dégagées lors des temps d'exercices collectifs organisés sur base de techniques d'animations originales permettant des moments de co-production et rendant les participants acteurs de la formation.

Nos formations s'adressent aux agents communaux et territoriaux (éco-conseillers, conseillers en environnement, conseillers en aménagement du territoire, personnel d'entretien...), aux intervenants sociaux à domicile, au personnel d'accueil de la petite enfance. Nous formons également les élus et membres de commissions consultatives locales.

Au-delà du volet pédagogique, Espace Environnement est en mesure de gérer de manière autonome le volet logistique de ce type de projet (réservation de salles et de matériel, restauration...), dans le respect des critères environnementaux en vigueur ou souhaités.

Projets 2014

- Cycle de formations continues pour les professionnels d'accueil de la petite enfance (0-3 ans) en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Cycles de formations pour les agents de la fonction publique en Wallonie :
 - Accompagner le changement vers une alimentation durable
 - Accompagner les initiatives de Transition
- Formation « Construire un partenariat évolutif de qualité avec les grandes enseignes commerciales » en Région Centre (France)
- Formation à la prévention des déchets pour les personnes en charge de la communication dans les collectivités en Région Limousin (France)
- Formation à la prévention des déchets dans le cadre de l'organisation d'événements en Wallonie
- Sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire en restauration scolaire dans le cadre du cycle de formations « Plaisir à la cantine » en Région Picardie (France)



Cycle de formations continues pour les professionnels d'accueil de la petite enfance (0-3 ans) en Fédération Wallonie-Bruxelles

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	2012
<i>Fin :</i>	2015
<i>Financeurs :</i>	Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)
<i>Territoire :</i>	Fédération Wallonie-Bruxelles
<i>Thématiques :</i>	Prévention des déchets, santé et habitat, consommation responsable, alimentation durable

Objectifs

Au départ des réalités professionnelles spécifiques des professionnel(le)s d'accueil de la petite enfance, l'objectif des formations proposées par Espace Environnement est de favoriser des réflexions et des changements de comportement pour une gestion plus respectueuse de l'environnement, du confort et de la santé.

Les modules délivrés par Espace Environnement rencontrent ainsi plusieurs objectifs :

- faire prendre conscience de l'impact que peuvent avoir de simples gestes quotidiens sur l'environnement et sa santé ;
- fournir des trucs et astuces afin de réaliser des économies d'énergie, d'eau, diminuer sa production de déchets, proposer une alimentation durable, améliorer la qualité de l'air intérieur ;
- outiller pour sensibiliser les collègues, les parents, le personnel d'entretien, dans l'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement ;
- échanger sur les pratiques des uns et des autres.



Rôle d'Espace Environnement

Depuis 2012, Espace Environnement est reconnu comme opérateur de formation pour les professionnel(le)s d'accueil de la petite enfance (0-3 ans) sur les matières environnementales et plus spécifiquement sur le sujet de la pollution intérieure.

Démarches

La volonté d'accueillir les enfants dans un lieu sain et respectueux de l'environnement est partagée par chacun des acteurs. Nos modules de formation visent à rendre concret, adapté et pratique ce désir sans que cela ne devienne une contrainte difficile à appliquer. Les moments d'échanges de bonnes pratiques et les « trucs et astuces » prennent une place importante lors de ces formations, ponctués par des éléments théoriques et de mise en perspectives. L'animation se veut dynamique et interactive.

L'animateur utilise différentes techniques d'animation de groupes, tel un jeu de représentation symbolique appelé « Motus » pour susciter les échanges avec les participants.

Outils

Espace environnement propose deux modules de formation :

- Accueillir les enfants dans un environnement sain : de la volonté à l'action.
- Préserver l'environnement : un enjeu significatif et concret dans le projet d'accueil.

Résultats

Dans le cadre du cycle de formations continues 2013 - 2014, Espace Environnement a délivré 6 jours de formation : 2 journées pour le module 1 à Woluwé-Saint-Lambert et Mouscron, 4 journées pour le module 2 à Wavre, La Hulpe et 2 fois à Liège.

Le public cible était :

- des équipes de direction de crèche - infirmières, assistantes sociales ;
- des puéricultrices ;
- des accueillantes conventionnées ou autonomes.

A travers le questionnaire d'évaluation, les participantes ont manifesté leur satisfaction concernant la formation reçue et la pertinence des informations par rapport à leur travail quotidien.

Perspectives

Au terme de cette deuxième année de collaboration d'Espace Environnement avec l'ONE en tant qu'opérateur de formations continues, nous constatons que l'intérêt est grandissant pour les sujets traitant de la préservation de l'environnement, surtout à travers des actions de changement de comportement qui n'engendrent pas forcément des modifications structurelles fortes

ou des investissements. En ce sens, des modules d'approfondissement thématique seront proposés à la prochaine programmation.



Accueillir les enfants dans un environnement sain : des gestes simples et efficaces
Espace Environnement • offre 071.000.300 • inscription page 130
Année 2013-14 | S | Sommaire | A | B | C | D | E | F

// Contenu
Diversité, acariens, moisissures, méthodes de nettoyage, ondes électromagnétiques, les sources de pollution intérieure ne mangent pas. Elles peuvent avoir un impact négatif sur la santé et plus particulièrement sur les enfants et les femmes enceintes.
L'absence de gerbes de vie respiratoire a un réel impact sur la qualité de l'air des espaces intérieurs et peut gêner un environnement de travail plus sain et équilibré des lieux.

// Méthodologie
La formation se veut dynamique et interactive. Des outils de sensibilisation pour l'adoption de nouveaux comportements sur le lieu de travail sont développés en séance. Après la formation, une permanence téléphonique est à disposition pour toute question.

// Objectifs

- identifier ce qui est la pollution intérieure
- appréhender les différentes sources de pollution intérieure générées par l'usage des lieux
- identifier les petits comportements de tous les jours qui réduisent l'exposition aux polluants intérieurs ;
- échanger sur les pratiques des uns et des autres.

// À LA DEMANDE
Possibilité de dispenser dans toutes les régions

Durée : 1 jour
Heures : de 09:00 à 16:00
Animateur : Elisabeth Defaux
ou Jean-François Bayet

Durée : 1 jour
Heures : de 09:00 à 16:00
Animateur : Guillaume Grewes
ou Delphine Pantigny

ONE programme de formations continues - 512 rue - 1071-3811

Extrait du catalogue de formations ONE

Cycle de formations pour les agents de la fonction publique en Wallonie : Accompagner le changement vers une alimentation durable

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	2013
<i>Fin :</i>	2014
<i>Financeurs :</i>	Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Association Belge des Eco-conseillers et Conseillers en Environnement (prestataire principal), Inter-Environnement Wallonie, Simply Food
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématique :</i>	Alimentation durable



Objectifs

Le CePeFEDD (Centre Permanent de Formation à l'Environnement et au Développement Durable) est chargé par le Ministre Wallon de coordonner et d'organiser les différents programmes de formation à l'environnement pour l'ensemble des mandataires et des agents des services publics.

En 2013, la thématique retenue était l'accompagnement du changement vers une alimentation durable, à travers l'élaboration et l'animation d'un module spécifique d'une durée de 3 jours, réalisé en 2014.

Rôle d'Espace Environnement

La conception, l'organisation et l'animation du module de formation ont été confiées partiellement à Espace Environnement, en sous-traitance pour l'ABECE.

Démarches

Le module de formation devait s'attacher à rendre les participants autonomes dans la construction et la mise en œuvre d'un plan d'actions local en faveur de l'alimentation durable.

A ces fins, des thématiques particulières (circuits courts, commerce équitable, gaspillage alimentaire, marchés publics en restauration collective, espaces potagers, etc.) ont été développées, à travers des « séquences » dédiées. Prises dans leur ensemble, ces séquences devaient nécessairement permettre de faire émerger les enjeux transversaux majeurs liés à l'alimentation durable, à savoir :

- Comment mettre en place une démarche participative sur la thématique ?
- Quelles sont les parties prenantes avec lesquelles travailler ?
- Comment rendre l'alimentation durable accessible au plus grand nombre ?

- Quelle place pour une alimentation carnée dans une alimentation durable ?
- En quoi l'alimentation durable est-elle une opportunité pour les autres projets portés par des conseillers en environnement ?
- Comment accompagner le changement ?

Le plan de formation proposé mettait en œuvre une logique inductive, partant d'exemples concrets et particuliers pour aller vers une vision générale et pratique de ce qu'est l'alimentation durable.

Valoriser la diversité des connaissances, des compétences et des idées des participants a également fait partie des postulats pédagogiques sur lesquels s'est construit le module de formation.

Outils

Des documents ressources accompagnent ce module : supports PPT de formation, vidéos, bibliographie et webographie.

Résultats

Six sessions décentralisées ont été organisées à Mons, Enghien, Marche-en-Famenne, Liège, Namur et Louvain-la-Neuve.

Espace Environnement a assuré la préparation et l'animation des séquences suivantes, pour chacune des sessions :

- Comment réduire le gaspillage alimentaire et les déchets en lien avec l'alimentation ?
- Comment sensibiliser les ménages à l'alimentation durable et les mobiliser pour l'action ?
- Jardins, potagers, vergers, ruchers...

Espace Environnement a aussi joué le rôle de référent pédagogique pour 2 des 6 sessions. Il s'agissait ainsi d'accompagner le groupe de formés en servant de « fil conducteur » entre les séquences et en exploitant les contenus pour faire contribuer activement les participants lors d'exercices ou de travaux de groupe.

Perspectives

Des recommandations ont été produites par les formateurs afin de permettre au CePeFEDD de capitaliser au mieux les acquis du projet, en prenant en considération le contexte de travail difficile des conseillers en environnement, qui cumulent de multiples tâches au quotidien, dont la mise en place d'une politique locale d'alimentation durable ne fait pas souvent partie.

En 2015, la thématique retenue sera celle de l'accompagnement des initiatives de transition.





Concertation & soutien à la participation

Les projets d'aménagement ou d'implantation d'équipements d'envergure suscitent généralement de nombreuses craintes et réactions de rejet de la part des populations riveraines, qui évoluent parfois en conflit ouvert. Cette évolution est surtout observée lorsque les conditions d'information et de dialogue ne sont pas remplies aux différentes étapes de mise en place du projet.

C'est précisément sur ce travail d'information adaptée et d'instauration d'un espace de dialogue serein que l'expertise d'Espace Environnement peut être mise à profit pour donner aux riverains et parties prenantes la possibilité et les moyens de :

- exprimer leurs craintes et leurs attentes ;
- s'informer des besoins des autres acteurs ;
- comprendre les enjeux en matière d'environnement, d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'économie ;
- mettre en évidence les convergences et/ou points de désaccords à travers un véritable exercice d'intelligence collective ;
- s'engager dans un dialogue constructif avec les porteurs du projet.

Dans le cadre de procédures légales (enquêtes publiques), en amont (rencontres de fondation du dialogue, réunions d'information préalable...) ou en aval (comités de suivi ou d'accompagnement), Espace Environnement intervient en tant qu'animateur de la concertation. Notre positionnement de tiers neutre garantit une participation efficace et équilibrée de tous les acteurs concernés, dans une logique d'équivalence de traitement.

Une démarche similaire peut s'appliquer pour l'accompagnement participatif de l'ensemble des démarches prospectives (projets de ville, projets de quartier, schémas directeurs, rénovation urbaine, schémas de structure, plans de mobilité, plans de prévention des déchets, plans de propreté... ou de projets d'aménagements d'espaces publics initiés par les pouvoirs publics, et pour lesquels l'implication du citoyen peut être sollicitée de manière volontaire.

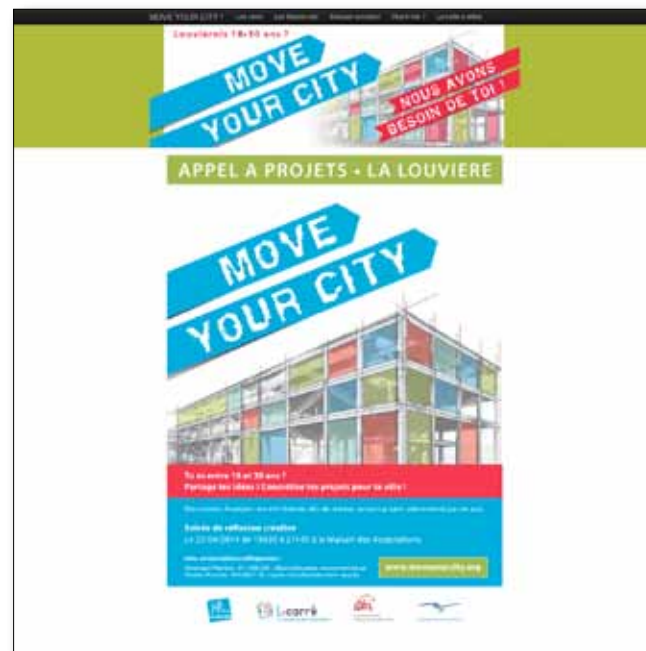
Espace Environnement joue également le rôle du médiateur lorsque le conflit survient.

Dans un tel contexte, il s'agit d'aider à renouer les fils du dialogue direct entre parties prenantes, en mettant à disposition nos capacités de communication et de facilitation de la négociation.

Projets 2014

- Accompagnement participatif de l'opération de rénovation urbaine de Fosses-la-Ville
- Concertation relative à l'implantation d'un poulailler industriel à Jemeppe-sur-Sambre
- Accompagnement des dynamiques de quartier dans le cadre de l'opération Quartiers beLLe viLLe à La Louvière
- Dynamisation du processus participatif du Plan Couleur du quartier Abelville à La Louvière

- Accompagnement d'acteurs dans le cadre de l'appel à projets « démocratie participative » du Conseil régional Nord-Pas de Calais (France)
- Accompagnement à la mise en place d'un corridor écologique à Forest
- Accompagnement de l'appel à projets « Move your city » à La Louvière
- Elaboration participative d'un parcours valorisant les jardins des cités minières autour du Louvre-Lens à Loos-en-Gohelle (France)
- Accompagnement de la participation des habitants à la rénovation du Faubourg Duchateau à Denain (France)
- Concertation relative à l'implantation d'un nouvel hôpital pour le Grand Hôpital de Charleroi
- Accompagnement d'EcoTeams (ateliers Bascoup de l'entreprise Infrabel à Chapelle-Lez-Herlaimont, Administrations communales de Courcelles, Anderlues et Chapelle-Lez-Herlaimont, Bibliothèque Provinciale de Marche-en-Famenne, Chambre du Commerce de la Province du Luxembourg)
- Animation du comité d'accompagnement de la centrale électrique Electrabel d'Amercoeur à Roux
- Concertation relative à la mise à gabarit de l'Escaut à Tournai
- Accompagnement de locataires de l'habitat social pour la mise en oeuvre d'un jardin partagé à Montignies-sur-Sambre
- Accompagnement des publics en précarité dans les jardins partagés de Charleroi



Accompagnement participatif de l'opération de rénovation urbaine de Fosses-la-Ville

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	2013
<i>Date de fin :</i>	2014
<i>Financeurs :</i>	Commune de Fosses-la-Ville, Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Bureau d'études en urbanisme Azero
<i>Territoire :</i>	Fosses-la-Ville
<i>Thématiques :</i>	Urbanisme & aménagement du territoire



Objectifs

Lancée en 2013, cette opération de rénovation urbaine vise à apporter des réponses en termes d'aménagements à des problématiques importantes vécues dans le centre-ville de l'entité. Lors de cette première année, l'équipe de travail, constituée d'un auteur de projet (Azero) et d'Espace Environnement pour le volet participatif, a réalisé un diagnostic, sorte d'état des lieux de la situation, qui a mis en évidence les différentes problématiques : saturation automobile, conflit de circulation entre automobiles et piétons, pauvreté des aménagements de l'espace public, paupérisation du centre, dégradation de l'offre de logements et déclin commercial...

Rôle d'Espace Environnement

Ces constats, partagés par l'ensemble des participants aux réunions publiques, ont amené l'équipe de travail à proposer une série de pistes et d'actions à réaliser et à coordonner au sein d'un schéma directeur du quartier. Cette première ébauche a été affinée en 2014 avec l'implication de la Commission de Rénovation Urbaine

(CRU). Espace Environnement a pris en charge l'animation de cette commission.

Démarches

L'année 2014 a été consacrée à la poursuite de l'étude entamée et ce, essentiellement à travers les ateliers organisés en CRU. Trois moments de rencontre ont été planifiés :

- En mars, la première réunion de la CRU a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement afin de valider le diagnostic et la philosophie du schéma directeur à construire.
- En mai, le groupe a analysé les pistes et actions proposées afin de commenter et d'affiner les propositions d'interventions.
- En décembre, une réunion particulière de la CRU a été organisée en invitant également les membres de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et mobilité (CCATM) afin de leur présenter le résultat de l'étude et l'ensemble des fiches-action qui constituent la trame du schéma directeur de l'opération de rénovation urbaine du quartier.

Résultats

A partir du diagnostic réalisé en 2013, une esquisse de schéma directeur a pu être proposée comme base de travail pour la CRU. Ce travail a consisté, dans un premier temps, à définir les options principales du schéma directeur du quartier et à déterminer les priorités de mise



en œuvre afin de répondre aux problématiques les plus importantes et les plus urgentes.

Les propositions d'interventions portent essentiellement sur trois thématiques : les espaces publics, la circulation et le bâti. Au final, 16 fiches-projets ont été proposées, visant des interventions telles que la mise en piétonnier d'une partie du centre-ville, la réalisation d'espaces partagés sur d'autres voiries, le réaménagement des places du Marché et du Chapitre, la création d'une boucle de circulation autour du centre-ville afin d'éviter le trafic de transit dans le quartier, le réaménagement d'îlots et la réhabilitation d'immeubles inoccupés...

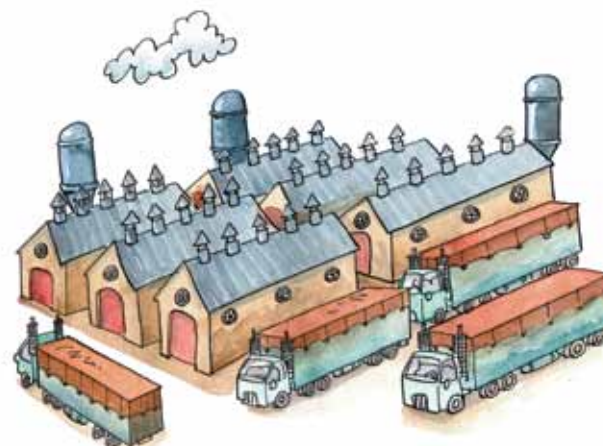
Perspectives

La dernière réunion de la CRU a été l'occasion de faire valider l'ensemble du dossier d'étude de l'opération par les participants. Ceci conclut la phase de travail de ce volet « étude ». Les suites sont une prochaine présentation au Conseil communal de Fosses-la-Ville et l'envoi au Gouvernement Wallon pour approbation du programme de l'Opération de Rénovation Urbaine. La phase suivante, réalisée cette fois sans le soutien de l'équipe mise en place pour l'étude, sera la mise en œuvre concrète des actions prescrites.

Concertation relative à l'implantation d'un poulailler industriel à Jemeppe-sur-Sambre

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Février 2014
<i>Fin :</i>	Février 2014
<i>Financeurs :</i>	Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Commune de Jemeppe-sur-Sambre
<i>Territoire :</i>	Jemeppe-sur-Sambre
<i>Thématiques :</i>	Urbanisme & aménagement du territoire



Objectifs

La concertation est un moyen privilégié d'intervention dans le domaine de l'environnement et, plus largement, de la gestion des ressources. L'objectif est d'accompagner, au terme d'un processus parfois long, les acteurs concernés pour construire des projets durables ou pour trouver des accords concertés.

Le préalable à la concertation est d'amener les différentes parties à cette concertation, ce qui nécessite une méthodologie adaptée afin de créer et de maintenir un climat de confiance et de dialogue. Ceci ne peut s'établir que sur base d'une information claire et accessible sur les procédures comme sur la situation de terrain et les acteurs en présence.

Rôle d'Espace Environnement

La Maison de l'environnement, dans le cadre de sa mission, propose de structurer la demande en une démarche participative. Cela implique une approche plus globale, la mo-

bilisation de l'ensemble des acteurs pouvant être concernés et, avec ceux-ci, la recherche de solutions concertées au-delà des positionnements bloqués de départ.

Démarches

En février, le Collège communal de Jemeppe-sur-Sambre contacte la Maison de l'environnement à propos d'un permis unique introduit par un agriculteur en vue de construire un poulailler industriel. La Commune, consciente de la forte opposition que suscite ce projet, désire la présence d'un médiateur de la Maison de l'environnement lors d'une réunion organisée au cours de l'enquête publique. Cette demande se fait dans l'urgence, 2 jours avant la réunion, en raison des tensions autour de ce projet.

Une préparation de la réunion a lieu afin d'organiser et de préciser le rôle de chaque intervenant : les agriculteurs qui ont déposé la demande, le promoteur du projet, des représentants du Collège, et des experts de la Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA) et de la filière avicole et cunicole de Wallonie (FACW).

Lors de la rencontre, Espace Environnement présente les intervenants ainsi que le cadre légal de la procédure de permis unique avant de laisser la parole aux différents intervenants successifs puis de modérer le débat houleux.

Le débat a pu se centrer sur le projet lui-même tout en posant la problématique de l'agriculture industrielle mais en évitant de faire dévier le débat sur une opposition agriculteur-non agriculteur.

Outils

Réalisation d'un montage PowerPoint présentant la procédure de demande de permis unique en cours ainsi que les modalités pour y participer.

Résultats

Les résultats de la concertation sont positifs :

- Présence de 120 personnes à la réunion.
- Mise en place d'un climat de dialogue au fil de la rencontre.
- Mise en évidence de plusieurs points de vigilance à l'usage des décideurs mais aussi des demandeurs.
- Dédramatisation du climat. Les agriculteurs, porteurs du projet, ont pu faire la part entre une agressivité à leur égard et des craintes par rapport au projet et, de façon plus large, à ce type d'entreprise. Ils ont pu exprimer les difficultés qu'ils rencontrent à gagner leur vie décemment. Les habitants néo-ruraux ont bien compris la distinction et ont réfléchi à la place qu'ils pouvaient avoir dans l'évolution du monde agricole.

Perspectives

L'intervention d'Espace Environnement était limitée à ce travail à un moment-clé de la procédure de demande de permis unique. Cependant, les interpellations sortant



de ce cadre strict ont mis en évidence l'ampleur des différences de points de vue mais aussi l'importance des idées toutes faites voire caricaturales.

Il nous paraîtrait intéressant de mener une réflexion plus globale sur ce thème, hors contexte de crise, autour d'une opposition à un projet précis.

Cette piste n'a pas été proposée à la Commune à ce jour. Une démarche similaire a été menée dans la Commune de Courcelles où plusieurs projets de parcs éoliens étaient à l'étude. Espace Environnement a organisé, avec la Commune, un débat citoyen (particip'café) en dehors de toute enquête publique pour mener, sur base d'informations précises et claires, données par le facilitateur éolien d'APERÉ, une réflexion menant à une position commune entre les autorités communales et les habitants.



Mise en réseau d'acteurs

Dans ses thématiques de prédilection, Espace Environnement favorise la mise en commun des pratiques et savoirs. Celle-ci peut se faire de manière ponctuelle, au travers de l'organisation de journées de travail spécifiques (colloques, séminaires, tables rondes), ou plus pérenne, dans le cadre de travaux de réseau (multi-acteurs ou entre pairs).

Mettre en connexion les différents acteurs d'une problématique du cadre de vie permet de créer de la connaissance et du lien, de favoriser les échanges d'expériences dans un esprit constructif et d'émulation.

Espace Environnement intervient à toutes les étapes de la mise en réseau d'acteurs :

- constitution du réseau ;
- préparation et animation des temps d'échanges, dans un esprit de convivialité et de participation ;
- entretien de la dynamique de réseau ;
- évaluation, capitalisation (production de fiches, de documents de référence) ;
- diffusion des résultats.

Espace Environnement organise et anime également des temps de dialogue multi-acteurs sous la forme de tables rondes, permettant à un petit nombre d'acteurs d'échanger leurs connaissances et points de vue sur une thématique précise, puis de construire ensemble un tronc commun.

Enfin, Espace Environnement prend en charge l'organisation complète (logistique, suivi des inscriptions, préparation des contenus, animation, suivi) de journées

techniques, séminaires et colloques sur l'ensemble des thématiques du cadre de vie.

Projets 2014

- Co-animation du réseau des animateurs de Plans et Programmes de Prévention des déchets (France)
- Animation d'ateliers dans le cadre du Forum Immobilier de Charleroi-Sud Hainaut
- Animation du Réseau régional « Prévention des déchets » en Région Picardie (France)
- Organisation d'un séminaire « Entreprendre et vivre un habitat durable » en partenariat avec l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Co-animation du réseau des animateurs de Plans et Programmes de Prévention des déchets

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Novembre 2013
<i>Fin :</i>	Novembre 2016
<i>Financeurs :</i>	ADEME
<i>Partenaires :</i>	BIO by Deloitte, Rouge Vif Territoires, Catherine Viale, Bruno Genty, Francis Chalot, Jean-Marie Savino, Céline Pellerin, Gaël Virlouvét, Isabelle Marquis
<i>Territoire :</i>	France
<i>Thématique :</i>	Prévention des déchets

Objectifs

L'ADEME a déjà mis en place une assistance à l'animation du Réseau A3P sur la période 2010-2014. Cette animation a été confiée à un groupement piloté par BIO by Deloitte, en partenariat avec Afnor Compétences, Bruno Genty, Jean-Marie Savino et Espace Environnement.

L'ADEME souhaite poursuivre l'animation du Réseau A3P pour les 3 années suivantes et a confié l'organisation et l'animation des rencontres du réseau au groupement piloté par BIO by Deloitte, dont Espace Environnement fait partie. Cette mission est en lien avec la réalisation de pré-boîtes à outils thématiques confiée par l'ADEME à Espace Environnement.

Rôle d'Espace Environnement

Espace Environnement apporte une expertise solide en matière de prévention des déchets et d'animation de rencontres. Au sein d'une équipe de 11 modérateurs, les 4 chargés de mission d'Espace Environnement animent des rencontres nationales et régionales et contribuent à la capitalisation de l'expérience des membres du réseau.



Démarches

Chaque année, l'ADEME sollicite BIO by Deloitte pour organiser environ 48 rencontres régionales ou nationales. Les tâches sont réparties de la façon suivante au sein du groupement prestataire :

- Les organisateurs (BIO by Deloitte, Rouge Vif Territoires, Catherine Viale) prennent en charge la logistique, les contacts avec les intervenants, la circulation d'information, les invitations, le compte rendu et l'évaluation.
- Les modérateurs préparent le programme et sélectionnent les intervenants avec les organisateurs et l'ADEME. Suivant les objectifs de la rencontre, ils proposent des modalités d'animation originales notamment en vue de coproduire des outils et méthodes utiles aux participants. Puis, les modérateurs contactent les intervenants pour préparer leurs témoignages, et animent les journées.
- Les modérateurs dont Espace Environnement fait partie, contribuent régulièrement à :
 - l'identification des expériences et outils remarquables sur lesquels capitaliser ;

- l'identification des besoins des animateurs de plans et programmes de prévention des déchets ;
- la réflexion de cadrage du réseau ;
- la création d'une approche harmonisée pour l'animation du réseau.

Outils

Chaque rencontre fait l'objet d'un compte rendu, et les documents et outils présentés par les animateurs PPP sont recensés dans un catalogue de capitalisation. Les opérations labellisées SERD en lien avec la rencontre sont également identifiées.

Résultats

En 2014, 35 rencontres ont été organisées. Espace Environnement en a animé 18, devant un total de plus de 430 participants : Bretagne (Rennes), Picardie (Dury), Bourgogne (Mâcon), Haute et Basse Normandie (Rouen), Régions Est (Châlons-en-Champagne), Bourgogne (Beaune), Rhône-Alpes (Annecy), Animateurs de plans (Paris), Auvergne (Saint Jacques d'Ambur), DOM-COM (Paris), Alsace (Colmar), Haute et Basse Normandie (Deauville), PCET/PPP (Strasbourg), Rhône-Alpes (Villette de Vienne), Picardie (Thieulloy l'Abbaye (80) au Trinoval, Limousin-Auvergne (Cusset), Alsace (Scherwiller), Rhône-Alpes (Trévoux).

Perspectives

Le projet se poursuivra en 2015 et 2016.



Animation d'ateliers dans le cadre du Forum Immobilier de Charleroi-Sud Hainaut

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	16 octobre 2014
<i>Fin :</i>	17 octobre 2014
<i>Financeurs :</i>	Sponsoring (financement privé)
<i>Partenaires :</i>	IGRETEC, Ville de Charleroi
<i>Territoire :</i>	Charleroi Sud-Hainaut
<i>Thématique :</i>	Urbanisme & aménagement du territoire



Objectifs

Cet atelier a pris place dans le cadre du premier Forum immobilier de Charleroi Sud-Hainaut, afin de créer un évènement : une conférence-débat sur le thème du tourisme d'affaires.

Conçu comme un lieu de rencontre et d'échanges entre acteurs privés et publics actifs dans le développement du territoire de l'intercommunale, le forum a été l'occasion de

faire le point sur des thématiques et des domaines porteurs pour l'avenir de la région. Les autorités communales de Charleroi souhaitant développer un pôle de Congrès autour de l'actuel Palais des Expositions, il leur semblait opportun de se pencher sur la question du tourisme d'affaires, de voir ce qui se fait ailleurs et de mettre en évidence les potentialités de la région pour développer ce type de tourisme.

Rôle d'Espace Environnement

L'organisation et l'animation de l'atelier consacré au tourisme d'affaires ont été confiées à Espace Environnement.

Démarches

L'organisation de cet atelier s'est déroulée en 5 étapes :

- Préparation des thématiques et choix des intervenants en collaboration avec IGRETEC.
- Choix du contenu : présentation et confrontation de la politique de la Ville de Charleroi avec celle de la Wallonie et celle d'un pays voisin, la France.
- Rencontre des intervenants et définition de leur rôle



lors de la conférence : Mme Julie Patte, Echevine du Tourisme de la Ville de Charleroi (présentation du nouvel outil « Mice » de la Ville), M. Cloquet, Directeur général du BSCA (présentation de la politique de développement de l'aéroport Brussels South), Mme Grandgagnage, Attachée à la Direction Stratégique touristique (CGT) (présentation d'une étude sur les grandes infrastructures du tourisme en Wallonie) et une représentante d'Espace Environnement (présentation de l'expérience de Dunkerque).

- Préparation et animation du débat entre les intervenants et les participants.
- Débriefing avec IGRETEC pour l'évaluation de l'action.

Résultats

Une cinquantaine de personnes ont participé aux présentations et débats particulièrement intéressants.



Perspectives

Une poursuite de la collaboration avec IGRETEC et la Ville lors du prochain Forum de l'immobilier peut être envisagée.



Conseil stratégique

Grâce à sa présence sur le terrain depuis de nombreuses années, Espace Environnement a développé des compétences thématiques et méthodologiques solides et éprouvées en matière de gestion durable et participative du cadre de vie.

Espace Environnement met ces compétences au service des besoins spécifiques des pouvoirs publics, à travers des services d'accompagnement personnalisé (outils d'aide à la décision, conseils techniques, moyens méthodologiques) permettant d'orienter, de définir, de structurer, de planifier, d'animer et d'évaluer les divers aspects des politiques menées.

En pratique, il peut s'agir, en fonction des attentes particulières, de :

- réaliser un diagnostic de situation ;
- contribuer à définir les priorités et objectifs de travail, ainsi que les ressources à affecter aux actions ;
- construire la carte des acteurs à impliquer et favoriser leur (re)mobilisation ;
- élaborer la méthodologie d'évaluation, les indicateurs, le tableau de bord de suivi du projet ;
- offrir une assistance experte dans la résolution des problèmes rencontrés ;
- suggérer des pistes pour réorienter le travail lorsque nécessaire ;
- dresser le bilan des actions mises en œuvre et mettre en évidence les bonnes pratiques reproductibles et/ou communicables.

Projets 2014

- Accompagnement collectif de communes wallonnes engagées dans des démarches d'éco-exemplarité (EcoTeams)
- Coaching des animateurs du SYBERT à la sensibilisation en matière de prévention des déchets en habitat social (France)
- Accompagnement stratégique du programme local de prévention des déchets du SYMEVAD (France)
- Elaboration du diagnostic de territoire de la Métropole européenne de Lille (MEL) en préfiguration de son programme local de prévention des déchets (France)
- Accompagnement de structures d'accueil de la petite enfance en matière d'éco-exemplarité en Wallonie
- Accompagnement méthodologique de la Province Sud en matière de prévention des déchets en Nouvelle Calédonie (France)



Accompagnement collectif de communes wallonnes engagées dans des démarches d'éco-exemplarité (EcoTeams)

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	2010
<i>Fin :</i>	2015
<i>Financeurs :</i>	Wallonie, Agence wallonne de l'air & du climat
<i>Partenaires :</i>	Union des Villes et Communes de Wallonie
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématiques :</i>	Prévention des déchets, consommation responsable, santé et habitat, alimentation durable, mobilité



Objectifs

De manière globale et transversale, le projet vise à :

- susciter des initiatives internes aux structures publiques visant une approche globale, multi-thématiques en matière de consommation éco-responsable ;
- apporter un soutien technique et méthodologique aux collectivités dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de leur EcoTeam ;
- constituer un réseau de collectivités locales pilotes en matière de politiques locales de prévention, qui mènent à bien un programme d'actions en développant des partenariats locaux ;
- capitaliser les expériences et valoriser les résultats.

Rôle d'Espace Environnement

Espace Environnement propose deux axes de travail :

- un accompagnement collectif à travers l'animation d'un réseau composé des institutions publiques disposant d'une EcoTeam et l'organisation de formations ;
- un accompagnement individuel par le biais de coaching méthodologique ou technique auprès des structures

qui en font la demande pour faciliter l'émergence de dispositifs de planification éco-exemplaire.

Démarches

Le projet « Eco-exemplarité dans les communes wallonnes » a débuté en 2010. De quelques communes pilotes en Wallonie, le projet a pris son essor, entre 2012 et 2013, avec la production d'un guide méthodologique, la réalisation et l'alimentation d'un site Internet (www.eco-team.be), la conception de capsules vidéo, l'organisation de journées d'initiation à la mise en place d'une EcoTeam et la structuration d'un réseau.

Au terme de 4 années d'accompagnement (2010-2013) et de la mise en place d'un dispositif de suivi, un certain nombre d'enseignements ont été mis en évidence :

- un intérêt croissant des communes en matière d'éco-exemplarité ;
- l'importance de la mise en réseau et de l'échange d'expériences ;
- des attentes quant à un accompagnement individuel ;
- un déficit de communication sur le dispositif.

- l'importance de la mise en réseau et de l'échange d'expériences ;
- des attentes quant à un accompagnement individuel ;
- un déficit de communication sur le dispositif.

Sur base de ces constats, Espace Environnement a travaillé en 2014, à :

- l'ancrage et l'essaimage de ces outils en développant une stratégie de communication forte ;
- l'amplification et la dynamisation des EcoTeams existantes ;
- l'encouragement de nouveaux dispositifs d'éco-exemplarité.

Outils

L'accompagnement collectif des institutions publiques s'est mis en place à travers :

- l'organisation de journées de réseau ;
- l'organisation de journées de formation à la mise en place d'EcoTeams ;
- la création de fiches-action pour aider à la mise en place des actions.

L'accompagnement individuel s'est formalisé par le coaching à distance et sur le terrain des communes demandeuses.

Résultats

Les activités menées ont été les suivantes :

- organisation de 2 journées d'initiation à la mise en place d'une EcoTeam ;
- mise en réseau des coaches internes : organisation de 3 réunions de réseau, 17 structures membres ;
- accompagnement individuel de 4 communes ;
- mise en œuvre d'une stratégie de communication :
 - relance des communes, 30 structures impliquées dans une EcoTeam ;

- production de 4 fiches-action ;
- promotion dynamique EcoTeam (contacts, présence évènement, etc.) en Wallonie ;
- diffusion des outils de communication existants ;
- alimentation du site Internet.

Perspectives

Les objectifs stratégiques et axes de travail identifiés pour 2015 sont :

- encourager la mise en réseau et l'échange d'expériences entre Pouvoirs publics, en mettant à disposition de nouvelles sources d'inspiration et réflexions collectives sur des éléments à caractère méthodologique ;
- travailler sur des difficultés ou des points de blocage rencontrés par les institutions engagées dans des dynamiques d'éco-exemplarité à travers un coaching individuel ;
- communiquer sur le dispositif et les bonnes pratiques.



Coaching des animateurs du SYBERT à la sensibilisation en matière de prévention des déchets en habitat social (France)

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Septembre 2013
<i>Fin :</i>	Décembre 2014
<i>Financeurs :</i>	SYBERT
<i>Partenaire :</i>	ADEME
<i>Territoire :</i>	Le Grand Besançon (France)
<i>Thématique :</i>	Prévention des déchets

Objectifs

Le SYBERT est un syndicat mixte de traitement des déchets implanté dans la région de Besançon couvrant une population de 230.000 habitants et engagé depuis septembre 2010 dans un Programme Local de Prévention des déchets soutenu par l'ADEME. Il s'est attelé à développer un partenariat avec les acteurs du logement social. C'est en effet dans l'habitat social que l'on rencontre de fortes productions d'ordures ménagères résiduelles destinées à l'incinération. Les marges de progrès en matière de réduction des déchets semblent importantes. Des animations de sensibilisation ont été organisées dans les logements sociaux, mais les animateurs de terrain ont pointé une série de difficultés à sensibiliser les publics associés à l'habitat collectif : important turn-over dans l'occupation des logements, manque de maîtrise de la langue française, inefficacité des outils traditionnels de communication écrite, habitudes culturelles différentes, peu d'intérêt pour la prévention des déchets et le compostage...

Rôle d'Espace Environnement

Le SYBERT a fait appel à Espace Environnement pour mettre en œuvre une politique de sensibilisation adap-



tée au contexte difficile du logement social et aider son équipe de terrain à acquérir de nouvelles compétences afin de mieux appréhender le partenariat avec le secteur du logement social.

Espace Environnement a proposé une série de pistes de travail aux équipes d'animateurs afin d'améliorer leurs pratiques de terrain.

Démarches

En 2013, Espace Environnement a assuré une série d'interventions qui se sont prolongées en 2014 :

- l'observation des animateurs sur le terrain afin d'analyser leurs pratiques de sensibilisation auprès des locataires ;
- l'animation d'un groupe de discussion composé de locataires sociaux afin de recueillir leurs sentiments sur la politique du SYBERT en matière de prévention des déchets ;
- l'animation d'un atelier participatif regroupant les animateurs afin de tester les pistes d'amélioration issues des observations de terrain et du focus group.

En 2014, Espace Environnement a structuré ses interventions en 3 étapes distinctes :

- Organisation d'une réunion de travail afin d'ouvrir les horizons de la prévention des déchets et de les adapter au contexte local. Un brainstorming a permis d'explorer de nouvelles pistes de travail (consommation responsable, lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi, compostage collectif...). Les principaux sujets proposés par le groupe ont fait l'objet de mises en situation concrètes. Cette technique d'animation a été particulièrement appréciée des animateurs étant donné la richesse des enseignements issus des jeux de rôles. Une série de recommandations susceptibles d'optimiser la qualité des projets d'animation ont ensuite été proposées, ainsi que des exemples de bonnes pratiques de prévention des déchets organisées dans des contextes similaires sur le territoire français.
- Observation des animateurs lors de leurs activités de sensibilisation sur le terrain afin de constater les progrès réalisés tant sur le fond que sur la forme. Ces observations ont été faites dans les mêmes contextes que lors de la première observation, en 2013 : porte à porte, atelier, stand...). Ces observations croisées ont fait l'objet d'un rapport circonstancié qui a illustré leurs capacités adaptatives dans de nombreux domaines (technique d'approche, travail de l'argumentaire, optimisation des supports de communication, interactivité, évaluation...).
- Organisation d'une réunion de bilan à l'issue du projet d'accompagnement méthodologique, entre Espace Environnement, le maître d'ouvrage et les animateurs. Cette rencontre a permis de consolider les résultats comparatifs des observations de terrain et d'en tirer des recommandations d'usage. En guise de synthèse, Espace Environnement a défini des critères de réussite largement partagés par l'assistance pour les futures animations.

Outils

Une série de supports PowerPoint ont été créés pour illustrer les contenus à délivrer lors des réunions de travail collectif.

Résultats

De manière unanime, les animateurs du SYBERT ont perçu une amélioration progressive dans leur pratique de terrain grâce aux recommandations d'usage proposées.

Perspectives

Le montage de partenariats avec les acteurs du logement collectif est une constante dans les programmes locaux de prévention des déchets en France. Fort de son expérience, Espace Environnement peut espérer des développements de missions identiques en faveur d'autres collectivités territoriales.



Recherche-action & expertise

Espace Environnement dispose d'une expertise thématique et méthodologique riche et variée en matière de gestion participative et durable du cadre de vie.

Celle-ci est fondée sur le réel et notre pratique du terrain depuis plus de 40 ans, dans le cadre de projets locaux ou à visée plus large (régionaux, transfrontaliers, transnationaux) et actualisée en permanence par une veille technique et réglementaire, réalisée par notre service interne de documentation.

Espace Environnement consolide, capitalise et met cette expertise à disposition de ses clients et partenaires pour la réalisation d'études, le conseil au montage de dossiers, la conception de guides méthodologiques et boîtes à outils thématiques destinés à orienter, soutenir et évaluer l'action publique en matière de cadre de vie.

A la demande des Pouvoirs publics, Espace Environnement mène également des projets de recherche-action visant à produire de la connaissance en situation, par le biais de processus qualitatifs de transformation individuels et collectifs (ex. : accompagnement de familles et/ou entreprises témoins).

Projets 2014

- Réalisation de boîtes à outils thématiques à destination des territoires du réseau des plans et programmes de prévention des déchets (France)
 - Animation d'un focus group « Perceptions, attitudes et comportements des habitants à l'égard de la tarification incitative des déchets » en Pays Solesmois (France)
 - Actualisation du guide de l'ADEME pour l'élaboration et la conduite des plans et programmes de prévention des déchets (France)
 - Accompagnement de foyers-témoins bruxellois pour la réduction des emballages ménagers
 - Etude de potentialité relative à l'accompagnement des acteurs dans la production d'une offre locale d'habitat durable en Wallonie Picarde
- Soutien à l'implication de la grande distribution dans les plans et programmes de prévention des déchets en Région des Pays de la Loire (France)
 - Accompagnement de foyers-témoins wallons pour la promotion d'une alimentation plus durable, saine et sans gaspillage (Défi Alimentation Durable)



Soutien à l'implication de la grande distribution dans les Plans et Programmes de Prévention des déchets en Région des Pays de la Loire (France)

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Avril 2014
<i>Fin :</i>	Avril 2014
<i>Financeurs :</i>	ADEME Centre
<i>Partenaires :</i>	ADEME Centre
<i>Territoire :</i>	Région Centre (France)
<i>Thématique :</i>	Prévention des déchets



Objectifs

Dans le cadre du dispositif Plans et Programmes de Prévention des déchets, 7 collectivités de la Région des Pays de la Loire ont signé un contrat de performance avec l'ADEME afin de réduire au minimum de 7% leur production d'ordures ménagères et assimilées. Il s'agit de Nantes Métropole, TRIVALIS, Angers Loire Métropole, Le Mans Métropole, St Nazaire Agglomération, Cholet Agglomération et Laval Agglomération.

Pour ce faire, ces collectivités ont adopté progressivement des stratégies de mobilisation des acteurs territoriaux afin de soutenir leurs diverses actions de sensibilisation en faveur de la réduction des déchets.

Parmi celles-ci, les représentants de la grande distribution occupent une place incontournable, étant donné le lien direct entre la consommation de biens et la production de déchets.

Rôle d'Espace Environnement

La méconnaissance relative, par les agents et élus des collectivités, de la culture et des modes de fonctionnement de la grande distribution constitue un frein non négligeable à l'action. La mission d'Espace Environnement s'attache à donner aux collectivités une meilleure lisibilité sur ce secteur d'activités, afin de les aider à décrypter les opportunités de collaboration les plus porteuses, en vue d'établir des stratégies personnalisées de partenariat avec la grande distribution.

Démarches

La mission s'est organisée selon les étapes suivantes :

- recensement des principaux acteurs de la grande distribution sur le territoire régional ;
- analyse des circuits de décision et des modes de fonctionnement des enseignes ;
- identification des acteurs régionaux susceptibles de faciliter les montages partenariaux ;

- réalisation d'un support informatisé permettant de géolocaliser les magasins et de proposer une série de données stratégiques utiles ;
- animation d'une rencontre avec les 7 collectivités territoriales afin de déterminer des stratégies d'approche des acteurs du commerce ;
- animation d'une rencontre avec les représentants de la grande distribution afin de déterminer les modalités de collaboration avec les collectivités territoriales ;
- accompagnement individuel des collectivités dans la mise en œuvre des actions de prévention des déchets, organisées grâce au soutien des enseignes de la grande distribution ;
- rédaction d'un guide méthodologique afin d'aider les autres collectivités territoriales de la Région des Pays de la Loire à tisser des partenariats pérennes avec les enseignes de la grande distribution.

Outils

A l'issue de la mission, Espace Environnement a rédigé un guide méthodologique à destination des collectivités. Ce guide détaille, de manière très pragmatique, les étapes essentielles à la mise en œuvre d'un partenariat pérenne entre une collectivité et une enseigne de la grande distribution. Le document est émaillé d'une série de bons conseils, de références et de nombreuses illustrations.

Résultats

La mission d'accompagnement méthodologique a débouché sur des réalisations très concrètes au profit des 7 collectivités et a renforcé l'image de marque des enseignes en faveur de la prévention des déchets.

Quelques exemples d'opérations partenariales :

- Cholet Métropole anime un comité « vert » constitué de membres du personnel d'un magasin Carrefour

afin de définir des stratégies communes en matière de réduction des déchets ;

- St Nazaire Agglomération sensibilise les 1.700 clients hebdomadaires du Drive d'un magasin Auchan à travers l'outil informatique de commande en ligne ;
- Angers Loire Métropole mobilise les restaurateurs en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire grâce à l'implication de l'enseigne Métro ;
- Le Mans Métropole sensibilise les 8.000 clients d'un magasin Truffaut à travers une série d'activités de proximité.

A la réception du guide méthodologique, le maître d'ouvrage a été pleinement satisfait de son contenu et il s'est engagé à le diffuser auprès de toutes ses collectivités.

Perspectives

Sur base des acquis de la mission en Pays de la Loire, Espace Environnement a amélioré le contenu d'un module de formation destiné aux collectivités désireuses de collaborer avec les enseignes de la grande distribution. Ce module de formation d'un jour permet de mieux cerner le fonctionnement intrinsèque des enseignes et, dès lors, d'appréhender la collaboration avec le secteur dans de meilleures conditions. Le module de formation a été déposé sur la plateforme « Formation » de l'ADEME nationale afin d'être commercialisé.



Accompagnement de foyers-témoins wallons pour la promotion d'une alimentation plus durable, saine et sans gaspillage (Défi Alimentation Durable)

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Avril 2014
<i>Fin :</i>	Mars 2015
<i>Financeurs :</i>	Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Inter-Environnement Wallonie (IEW), Génération W
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématique :</i>	Alimentation durable



Objectifs

Ce projet vise à voir comment des ménages, bénéficiant d'un encadrement de type mobilisateur, peuvent concrètement, et avec les moyens qui sont les leurs, mettre en pratique les principes théoriques de l'alimentation durable au sens large du terme.



Rôle d'Espace Environnement

La complémentarité des partenaires que sont la Fédération Inter-Environnement Wallonie et Espace Environnement est évidente et apporte une réelle valeur ajoutée au projet.

IEW dispose d'une expertise affirmée dans le domaine de l'alimentation durable et coordonne le Réseau wallon pour une alimentation durable (RAWAD).

Espace Environnement a animé pendant quatre ans le projet Interreg IVB GreenCook dont l'objectif initial était de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Espace Environnement et IEW ont élaboré conjointement la méthodologie d'accompagnement des foyers.



Démarches

Le projet comporte 4 phases-clés :

1. Consolidation de l'approche méthodologique, recrutement des familles et constitution d'un comité de personnes-ressources :
 - réalisation de recherches bibliographiques et échanges avec Alimentation 21 afin d'élaborer une méthode d'évaluation du projet ;
 - élaboration d'une stratégie de recrutement permettant de réunir un nombre minimum de 12 ménages présentant une diversité significative de profils sur le territoire namurois ;
 - organisation de trois séances d'information pour expliquer aux ménages volontaires les tenants et aboutissements du projet ;
 - mise en place d'un partenariat avec différents médias afin d'accroître la visibilité du projet (le journal Le Soir, l'émission « Bientôt à Table » de la Première et Canal C ont suivi assidûment le Défi) ;
 - organisation de deux réunions avec un comité de personnes ressources regroupant différents experts de l'alimentation durable (santé, production, chercheurs...).

2. Lancement du projet :

- réalisation d'un état des lieux de départ auprès de chaque ménage afin d'appréhender ses habitudes de consommation et faire émerger les freins et motivations à poser l'un ou l'autre geste en matière d'alimentation durable ;
- lancement officiel du Défi Alimentation Durable par l'organisation d'une conférence de presse et d'une première réunion avec l'ensemble des ménages.

3. Organisation des défis :

- pendant 6 mois, proposition aux ménages d'un défi sur un thème différent, toutes les deux semaines environ, à l'occasion d'une demi-journée ou soirée d'approche de la problématique ;
- définition d'un rythme soutenu afin de créer et entretenir la cohésion du groupe en maintenant ainsi un degré élevé d'engagement au sein des foyers-témoins ;
- organisation de défis « enfants admis ».

4. Evaluation et enseignements du projet :

- organisation d'un état des lieux de sortie auprès des participants pour mettre en évidence les principaux acquis et les changements éventuels d'habitudes alimentaires ;
- évaluation finale avec les participants pour mesurer leur satisfaction à l'égard du projet et dégager des pistes d'action en regard des difficultés et freins persistants identifiés.

Outils

Différents outils ont été produits au cours de cette mission :

- mise en ligne d'un site Internet, spécialement dédié au projet (www.defialimentationwallonie.be) ;
- réalisation d'un dépliant destiné au recrutement des ménages ;

- rédaction d'une charte d'engagement pour les ménages ;
- production d'un documentaire « Le durable au menu » réalisé par Canal C ;
- production des questionnaires d'états des lieux.



Résultats

Le défi a permis :

- de susciter réflexions et changements de comportements individuels et collectifs auprès de 11 ménages et de leur entourage ;
- de mettre en évidence les points forts et les points d'amélioration de la méthodologie ;
- de formuler des recommandations.

Perspectives

L'ambition d'IEW et d'Espace Environnement serait d'élaborer, de manière participative, un kit d'animation permettant à des animateurs socioculturels de mener, eux-mêmes, tout ou partie d'un Défi Alimentation Durable avec les groupes constitués qu'ils accompagnent.

Missions générales en Wallonie

Espace Environnement collabore de manière pérenne avec la Wallonie, au travers de subventions récurrentes encadrées par les différentes Directions Générales Opérationnelles du Service Public de Wallonie.

Ces collaborations structurelles constituent le socle de base des activités d'Espace Environnement et lui permettent de mener des projets d'intérêt public sur les

thématiques de l'environnement, de l'urbanisme, de la santé dans l'habitat, du patrimoine, ou encore de l'habitat durable.

Les métiers d'information, animation & sensibilisation, formation, mise en réseau, concertation & soutien à la participation, conseil stratégique ou encore recherche action & expertise développés par Espace Environnement se déclinent au sein de ces différents projets.

Permis unique

Dans quel cas faut-il un permis unique ?

À projet « mixte », permis unique

Un projet mixte est un projet pour lequel il apparaît, au moment de l'introduction de la demande de permis, que sa réalisation nécessite un permis d'aménagement et un permis d'urbanisme (art. 1^{er} §1^{er} du décret relatif au permis d'aménagement).

Dans un souci de cohérence et de simplification administrative en cas de projet mixte, il a été décidé d'intégrer ces deux autorisations en une seule, le permis unique.

Le permis unique est donc une autorisation administrative unique qui permet à son bénéficiaire de réaliser un projet mixte (en regroupant le permis d'aménagement et le permis d'urbanisme) : une seule demande doit être introduite devant une seule autorité pour aboutir à une seule décision.

Pourquoi faut-il un permis ?

Vous souhaitez vivre dans un environnement agréable. Le cadre de vie doit être le souci de tous et chacun doit y contribuer. Un grand nombre d'actes et travaux ont une influence considérable sur notre environnement, qu'il s'agisse :

- de l'acte de construction, de transformation ou de rénovation de bâtiments ;
- de modification de la végétation ou du relief du sol ;
- d'activités génératrices de nuisances (bruit, pollution de l'air, odeurs, gênerant des déchets, etc.) ;
- d'activités présentant un risque plus ou moins important pour la santé de l'homme.

Ces actes et travaux doivent s'intégrer dans un cadre naturel et humain, valorisant le paysage rural et urbain de la Wallonie tout en ayant le souci de la protection de l'homme, de l'environnement et de la réduction de la pollution.

C'est dans cette optique que des réglementations spécifiques ont été établies :

- d'une part, le décret du 11/03/99 relatif au « Permis d'aménagement » a pour objectif de :
 - protéger les individus contre les dangers, nuisances ou inconforts qu'un établissement peut causer directement ou indirectement, pendant ou après son exploitation. Est visé

PUNET
 Une information, un conseil, pour vous accompagner dans vos démarches
 Télécharger : Le Bulletin de l'Urbanisme et de l'Environnement




Maison de l'environnement

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2014
<i>Fin :</i>	Décembre 2014
<i>Financeurs :</i>	Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Communes et associations
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématiques :</i>	Alimentation durable, aménagements verts, consommation responsable, prévention des déchets, propreté publique, mobilité



Objectifs

Deux grands objectifs orientent la démarche de la Maison de l'environnement :

- impulser une participation active à la gestion concertée de l'environnement dans une perspective de développement durable ;
- jouer un rôle d'interface entre la politique environnementale de la Wallonie et les interrogations et préoccupations concrètes rencontrées par les citoyens et le monde associatif au quotidien.

Tous les publics sont concernés : les communes, entreprises, associations et population avec une attention particulière à ces deux dernières catégories.

Rôle d'Espace Environnement

La Maison de l'environnement propose et concrétise un programme d'activités qui permet à Espace Environnement de mettre en oeuvre les compétences spécifiques suivantes :

- la capacité à induire des changements de comportements et une mobilisation citoyenne autour d'actions durables ;
- la concertation et la médiation, principes mêmes de l'action publique dans ce domaine et moteurs de la société.

Démarches

Les différents niveaux de participation sous-tendent le programme.

L'information, le conseil et la sensibilisation sont les premières étapes indispensables à la participation et l'implication citoyenne. Une permanence (téléphonique et informatique), des fiches-conseil vulgarisant la législation et très utilisées tant par les citoyens que par les communes et un centre de documentation sont mis à disposition.

Si ces étapes peuvent constituer une fin en soi, certains dossiers nécessitent, au-delà de cette première phase, d'engager une implication plus grande des acteurs

en présence et de gravir les marches supérieures du processus de participation à savoir :

- la concertation, une méthodologie qui permet un apprentissage mutuel et progressif à la recherche de solutions concertées ;
- l'accompagnement de projets durables allant de l'aide à la structuration, à l'appui méthodologique en passant par la recherche de financement. La Maison de l'environnement soutient notamment l'émergence de jardins partagés. D'autres projets comme celui entre terroirs et industries pour une mobilité douce et la valorisation du paysage ont bénéficié d'un accompagnement.

Certaines actions visent à apporter des argumentaires aux élus communaux, comme la réalisation du dossier « zéro pesticide », par exemple, tandis que d'autres constituent une implication dans une réflexion stratégique comme la co-organisation d'une journée sur l'accessibilité des publics fragilisés à une alimentation durable.

Outils

Les outils développés et utilisés par la Maison de l'environnement sont nombreux et variés :

- permanence téléphonique ;
- centre de documentation ;
- plaquette de présentation des services proposés ;
- fiches d'information (en version papier et/ou téléchargeables) ;
- farde « Soutenir le développement durable » avec ses 8 dossiers thématiques enrichis de « Ma commune sans pesticide » ;
- intervention dans des formations (Pôle de gestion différenciée, Institut Eco-conseil, Biennale Asphalte...) ou des groupes de travail (Association 21, CWEDD) ;
- organisation de colloques ;

- médiation et concertation ;
- accompagnement méthodologique personnalisé ;
- site web (onglet sur le site Internet d'Espace Environnement).

Résultats

En 2014, la Maison de l'environnement a eu un large rayonnement :

- traitement de 164 dossiers par la permanence ;
- plus de 1000 téléchargements mensuels de fiches-conseil ;
- prêt des expositions « le développement durable, pourquoi ? » de GoodPlanet à 3 communes ;
- classement de 426 articles et 349 nouveaux documents par le centre de documentation sur les thématiques traitées et réalisation de 6 dossiers à la demande ;
- suivi et traitement de 4 dossiers de concertation, à la demande d'habitants, de Pouvoirs publics ou d'entreprises ;
- diffusion de la farde « Soutenir le développement durable du territoire communal » et de ses 8 dossiers thématiques avec une attention particulière pour le dernier : « La mobilité durable, un boulevard vers l'avenir » ;



- rédaction d'un nouveau dossier thématique : « Ma commune sans pesticide » ;
- accompagnement de projets de jardins à la demande de CPAS, PCS, Sociétés de logement ;
- co-organisation de 2 colloques sur « l'alimentation durable et l'éducation à l'environnement et leur accessibilité aux publics fragilisés » ;
- participation à des jurys de sélection de projets (FRB), à des jurys de fin d'études ou de formation et à l'encadrement de stagiaires.

Perspectives

La Maison de l'environnement poursuivra son action en 2015 par la mise en œuvre d'un programme d'activités approuvé par le comité d'accompagnement du subsidé. Outre la continuation de la mission, ce programme prévoit de nouvelles propositions :

- diffusion du dossier « Ma commune sans pesticide » ;
- rédaction d'un dossier sur l'alimentation durable et d'un autre sur l'éolien participatif afin d'enrichir la farde Développement durable ;
- élaboration d'un document de recommandations à l'attention du Cabinet concernant la mise en œuvre du décret « sol » après concertation et table ronde avec les acteurs concernés.



Maison de l'urbanisme

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2014
<i>Fin :</i>	Décembre 2014
<i>Financeurs :</i>	Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Villes et communes de la province de Hainaut, Union des Villes et Communes de Wallonie, associations, organismes de formation continue, Universités et Hautes Ecoles (dont la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'UMons), le Parc naturel des Plaines de l'Escaut
<i>Territoire :</i>	Wallonie, Province de Hainaut
<i>Thématiques :</i>	Urbanisme & aménagement du territoire



Objectifs

La Maison de l'urbanisme répond aux attentes du Ministère de l'Aménagement du territoire, formulées à l'article 256 du CWATUPE : « Les Maisons de l'urbanisme ont pour objet l'implication du public le plus large aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et à la définition de leur cadre de vie. Les Maisons de l'urbanisme ont pour mission la sensibilisation, l'information, le dialogue, le débat et la communication pour toute matière ayant trait à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme ».

Rôle d'Espace Environnement

La Maison de l'urbanisme s'attache tout particulièrement à concevoir et mettre en œuvre sur le terrain des actions répondant aux objectifs décrits dans le CWATUPE mais aussi aux attentes des publics-cibles concernés : citoyens, CCATM,

associations, public scolaire, conseillers en aménagement du territoire dans les communes, voire élus et professionnels du secteur. Elle coordonne et gère, en collaboration avec les 5 autres Maisons de l'urbanisme, le réseau des Maisons de l'urbanisme.

Démarches

Elles sont variées en fonction des types d'actions réalisées. Voici deux exemples représentatifs des actions menées en 2014 :

- Formation d'enseignants du secondaire au module pédagogique « Territoires durables » :
 - création et test du module en 2012 et 2013 ;
 - formation des enseignants en 2014 :
 - au total 26 étudiants des réseaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'enseignement

catholique en Communautés francophone et germanophone et en inter-réseaux ;

- ajustements du module suite aux formations et remarques formulées par les conseillères pédagogiques ;
 - conception d'un kit disponible sous format informatique pour les enseignants et envoi de celui-ci aux enseignants ayant suivi la formation ;
 - soutien aux enseignants ayant suivi la formation et mise à disposition des cartes géographiques nécessaires à la contextualisation du module.
- Accompagnement de l'enquête publique concernant l'actualisation du SDER, par la réalisation d'ateliers citoyens à Mons, Charleroi et Tournai. Le but de ces ateliers est de permettre aux personnes souhaitant remettre un avis dans le cadre de cette enquête de le formaliser en participant à une discussion confrontant des opinions diverses sur le sujet :
- envoi d'une invitation aux « abonnés » de la feuille d'information et, spécifiquement aux présidents des CCATM, dépôt d'un folder et communication orale lors des réunions d'information de Charleroi, Mons et Thuin et, pour Mons et Tournai, invitation par les organismes accueillant la réunion ;
 - demande par mail des sujets que les participants inscrits souhaitent débattre lors de la réunion ;
 - sur cette base, préparation d'une formule de débat structuré autour des trois grands sujets retenus ;
 - organisation du débat de manière à permettre à chacun de compléter ou contredire les avis émis ;
 - envoi d'un PV général aux participants et au Cabinet du Ministre compétent.

Outils

La Maison de l'urbanisme a développé de nombreux outils en fonctions des actions réalisées :

- permanence téléphonique ;
- centre de documentation ;
- fiches-conseil ;
- présence Internet via le site Internet d'Espace Environnement ;
- feuille de contact électronique trimestrielle ;
- techniques de gestion de réunion, de conception d'ateliers citoyens, d'animation de débats... adaptées aux différents publics-cibles ;
- création et animation de modules pédagogiques pour sensibiliser les publics scolaires à l'aménagement du territoire ;
- création et animation de modules de formation spécifiques pour les CCATM, les associations, les institutions universitaires ou de formation continue.

Résultats

La Maison de l'urbanisme a réalisé un grand nombre d'actions en 2014 :

- traitement de 159 demandes par la permanence ;
- acquisition et classement de 47 articles et 84 publications par le centre de documentation dans le domaine de l'aménagement du territoire ;
- édition de deux feuillets d'information synthétisant les colloques :
 - « Pour des Villes à échelle humaine » et « L'art de la participation » ;
 - la présentation d'outils de lecture du paysage : « Comprendre le territoire à travers l'évolution des paysages » ;
- accompagnement de l'enquête publique sur le SDER ;

- formation d'enseignants au module « Territoires durables » ;
- participation active à la semaine « Territoires et Paysages » du Parc naturel des Plaines de l'Escaut ;
- conception et animation du colloque « Ville Humaine » ;
- participation aux colloques : « L'art de la participation » et « Paysages blessés » ;
- formation de 7 CCATM et d'étudiants de plusieurs établissements d'enseignement en Haute Ecole ou de formation continue ;
- participation à plusieurs ateliers et jurys d'urbanisme.

Perspectives

Les actions de la Maison de l'urbanisme se poursuivront en 2015, selon le programme d'activités accepté par le Cabinet du Ministre de l'Aménagement du Territoire. Par exemple :

- rédaction de nouvelles fiches-conseil liées au nouveau code de l'Aménagement du territoire ;
- réalisation d'un travail spécifique sur la densification des territoires pour et avec les CCATM ;
- suites attendues du colloque « Villes à échelle humaine » ;
- participation à la journée de l'Architecture.



Mission d'accompagnement et de conseil pour la valorisation et la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2014
<i>Fin :</i>	Décembre 2014
<i>Financeurs :</i>	Institut du Patrimoine wallon
<i>Territoire :</i>	Wallonie, région de Charleroi et du Val de Sambre
<i>Thématique :</i>	Patrimoine



Objectifs

Un grand nombre d'actions de proximité, à la demande de particuliers, groupes d'habitants ou pouvoirs publics, sont menées sur le territoire wallon, principalement dans la région de Charleroi et du Val de Sambre. Elles répondent à des attentes diverses : apporter un soutien aux personnes confrontées à des problèmes de sauvegarde d'un bâtiment ou d'un quartier, favoriser la participation des habitants dans leur mise en valeur, ou aider les autorités communales qui, face à des décisions, ne disposent pas toujours des éléments objectifs nécessaires.

Au-delà des biens classés ou susceptibles de l'être, ces actions de proximité visent le patrimoine au sens large : les édifices ou lieux qui participent à l'image globale d'une région, l'ensemble des façades anciennes formant le tissu et le charme d'une ville, les lieux de mémoire ou ceux auxquels les habitants sont attachés.

Rôle d'Espace Environnement

Espace Environnement réalise un travail de conscientisation et d'accompagnement en matière de patrimoine.

Démarches

La mission générale assurée pour l'intérêt collectif comprend différents types de démarches dont l'information-conseil, la formation et la sensibilisation, mais aussi les interventions : accompagnement des Communes et services d'urbanisme, appui aux initiatives des habitants, expertise auprès de certaines instances (CRMSF, IPW).

Pour Charleroi, un partenariat concret s'est établi avec l'Echevinat du Patrimoine remarquable autour d'un programme d'actions prioritaires. En 2014, l'action principale a été la participation active au sein de la Commission mise en place pour la sauvegarde du Haut-fourneau 4 comme témoin fondamental de l'histoire de la sidérurgie carolorégienne.

2014 a été l'occasion, à la demande de l'ASBL Château Mondron, de rassembler des experts et citoyens

(70 participants) autour d'une journée d'étude sur l'avenir des demeures patronales industrielles, avec une vision transversale sur l'ensemble du territoire wallon et au-delà : une « première » en Wallonie. Cette journée, préparée en participation avec les intervenants, n'aurait pu voir le jour sans leur adhésion enthousiaste.

Les actions de sensibilisation visent à rapprocher les citoyens de leur cadre de vie en racontant la « petite histoire » des lieux ou privilégiant la dimension participative. Les animations organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine s'attachent à en favoriser l'accessibilité au public.

En 2014, outre un circuit guidé ou individuel « A vélo, sur les traces de nos héros » accompagné d'un itinéraire de découverte de monuments funéraires, Espace Environnement a proposé également une animation pour le Lundi du patrimoine (plus de 150 élèves) en partenariat avec l'Echevinat du Patrimoine. En outre, un module de formation « Charleroi vu d'en Haut », lecture paysagère et historique de la ville, a été créé à la demande de la Maison du Tourisme de Charleroi à l'attention de leurs guides.

Outils

Divers outils sont développés comme supports à l'information-conseil, la formation et la sensibilisation : publications, expositions, conférences, visites guidées, animations pédagogiques...

Résultats

Espace Environnement a acquis, grâce à ces différentes missions, une connaissance approfondie du patrimoine architectural dans son territoire d'action. L'association est devenue ainsi un interlocuteur privilégié qui met ses compétences au service tant des acteurs locaux que des autorités compétentes.

Les multiples actions menées et leur diversité permettent de toucher un public varié et nombreux. L'action exemplative menée depuis plus de vingt-cinq ans à Charleroi a permis de faire redécouvrir les valeurs oubliées de son patrimoine, de reconnaître sa spécificité et d'améliorer sa prise en compte dans la réhabilitation urbaine. Des partenariats sont poursuivis en 2014 sur un territoire élargi, notamment le Val de Sambre (ex. : mise en valeur des fermes à Merbes-le-Château).



Perspectives

Espace Environnement est particulièrement sollicité par divers organismes afin de donner des formations en patrimoine et lecture historique du paysage urbain destinées aux guides touristiques, guides culturels ou aux écoles. Ces formations s'accompagnent d'un travail de création d'un matériel didactique et interactif adapté au contexte local, qui peut être valorisé lors de nouvelles expériences.

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2014
<i>Fin :</i>	Décembre 2014
<i>Financeurs :</i>	Wallonie
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématique :</i>	Santé et habitat

Objectifs

Plusieurs objectifs sous-tendent l'action d'Espace Environnement dans le domaine de la santé liée à l'habitat :

- sensibiliser et former le public et les acteurs de terrain de première ligne à la pollution intérieure ;
- valoriser auprès des professionnels de la construction et des amateurs l'utilisation de matériaux plus respectueux de la santé et de l'environnement et leur bonne mise en œuvre ;
- privilégier les personnes précarisées dans les actions de sensibilisation ;
- réaliser des outils de sensibilisation pour répondre aux objectifs précités ;
- mettre en évidence les principes de prévention et de précaution pour anticiper les problèmes de santé liés à l'habitat et améliorer le confort et le bien-être des habitants.

Rôle d'Espace Environnement

Précurseur en ces matières, Espace Environnement mène, depuis 2001, des actions de sensibilisation sur la thématique



de la pollution intérieure : permanence téléphonique, animations, formations. Il centralise et recherche les avis et les conseils d'experts en différentes matières afin de restituer des informations validées et actualisées.

Démarches

Les actions de sensibilisation et de collaboration occupent une place centrale : permanence, animations, formations sont réalisées à la demande.

Espace Environnement a balisé le travail de réalisation d'une capsule audiovisuelle sur le radon.

En préparation de la table ronde sur la salubrité et la santé, nous avons sélectionné et invité un panel diversifié d'acteurs : de la justice, de l'administration du logement, des syndicats des propriétaires et des locataires et de la santé afin de faire émerger un consensus de conseils à diffuser auprès du public sur la thématique. Une fiche de sensibilisation sur la salubrité et la santé synthétise les idées directrices de la table ronde.

Outils

La fiche Santé-Habitat n°11 sur la thématique de la santé et des travaux d'isolation a été diffusée. Nous avons réalisé une nouvelle fiche d'information dans la série « La Santé et l'Habitat » sur la thématique de la salubrité. D'autre part, Espace Environnement a assuré la gestion du site www.sante-habitat.be.

Résultats

De nombreux résultats sont à relever pour 2014 à divers niveaux :

- organisation d'une table ronde sur « La salubrité des logements et la santé » ;
- gestion d'une permanence téléphonique : 87 demandes ;
- alimentation et dépouillement d'un fonds documentaire ;
- réalisation de 40 actions de sensibilisation (animations, formations, conférences et cours) auprès de publics variés. Ces actions sont très bien accueillies par les publics rencontrés ;
- Espace Environnement a été sollicité à 14 reprises pour mener diverses collaborations ;
- diffusion des fiches d'information de la série « La Santé et l'Habitat » en versions papier et numérique ;
- diffusion des capsules audiovisuelles déjà réalisées via les sites dédiés d'Espace Environnement et la plateforme YouTube.

Perspectives

Le projet Santé-Habitat est récurrent d'année en année depuis 2001. Il bénéficie du soutien du Ministre wallon de la Santé. Le projet s'ouvre sur d'autres supports pédagogiques contenant des informations plus techniques mais toujours en gardant une approche accessible au

plus grand nombre. Considérant l'évolution des médias, Espace Environnement compte aussi compléter son offre de capsules vidéos avec la thématique du radon.



Maison de l'habitat durable

Fiche signalétique

<i>Début :</i>	Janvier 2014
<i>Fin :</i>	Décembre 2014
<i>Financeurs :</i>	Wallonie
<i>Partenaires :</i>	Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie, Société Wallonne du Crédit Social
<i>Territoire :</i>	Wallonie
<i>Thématiques :</i>	Construction & rénovation durables



Objectifs

L'objectif premier de la maison de l'habitat durable (mhd) est de créer une dynamique d'activation des citoyens en vue de les inciter et de les accompagner à s'engager dans la voie de la construction et la rénovation durables, et plus largement de l'habitat durable.

Diverses activités sont organisées dans ces thématiques pour aider les particuliers à mieux vivre leur habitat. Ils peuvent également faire appel à la mhd pour une guidance personnalisée.

Les actions vers d'autres publics (acteurs relais et opérationnels) ont toujours pour objectif de répondre aux préoccupations et aux besoins des citoyens.

Rôle d'Espace Environnement

Dans le cadre de l'Alliance Emploi-Environnement, la Wallonie a confié à Espace Environnement la mission de développer le

projet d'animation de la mhd. Celui-ci s'inscrit dans le concept unique porté par deux partenaires actifs dans le domaine du logement, la SWCS et le FLW, et décliné en deux lieux (rues de l'Ecluse et Marcinelle). Il s'agit de mettre en cohérence ces lieux au travers d'actions à vocations complémentaires.

Démarches

La maison de l'habitat durable à Charleroi est un endroit inédit en Wallonie. Il s'agit d'un espace de sensibilisation, de réflexion, d'expérimentation et de visualisation de la construction et la rénovation durables.

Pour sa troisième année d'existence, la mhd a véritablement pris de l'ampleur dans ses activités : de nombreuses séances d'information et ateliers visant la réussite des projets de rénovation/construction et la mise en capacité pratique des participants ont eu lieu. Son jeune service d'accompagnement des particuliers s'est largement développé au cours de l'année.

Un travail important a été réalisé pour explorer des solutions permettant de rendre accessible l'habitat durable pour tous (continuité dans le volet de mise en réseau des acteurs de l'habitat durable). Ce travail d'exploration collaboratif a été réalisé au cours de deux tables rondes et un séminaire ayant obtenu un vif succès : des experts locaux et régionaux, à profil social aussi bien que technique (professionnels, associations, opérateurs de formation, administrations...) étaient présents. Cette action a débouché sur la réalisation d'un cahier des recommandations « Accès et participation des publics fragilisés à un habitat durable » à l'attention des pouvoirs publics. Ce document est accessible en ligne.



Outils

Divers outils didactiques et/ou de communications se sont concrétisés :

- une maquette attractive et didactique composée de deux habitations unifamiliales mitoyennes (l'une isolée, l'autre non), pour accompagner les activités de la mhd ;
- le site www.maisonhabitatdurable.be, sa newsletter « la mhd vous informe » et sa veille « actu d'ici et ailleurs » ;

- la page Facebook <https://www.facebook.com/maisonhabitatdurable> ;
- le cahier des recommandations « Accès et participation des publics fragilisés à un habitat durable » ;
- une vidéo d'exemples inspirants.

Résultats

2014 a vu le succès de la mhd croître au niveau de la fréquentation de ses activités, de son service d'accompagnement et de son site Internet. Le nombre de consultations du site a doublé en un an. Les participants montrent de l'intérêt pour le service d'accompagnement, généralement suite à une activité, ou par le bouche à oreille. Les participants apprécient les activités tant pour les thématiques abordées que pour leur approche. Par ailleurs, le nombre de professionnels ayant contribué au succès du séminaire pour l'accès pour tous à un habitat durable montre combien cette thématique est pertinente et nécessite de travailler ensemble pour trouver des solutions.

Perspectives

L'objectif actuel est de pérenniser le projet de la maison de l'habitat durable et ses activités. Une fois les travaux à la rue de Marcinelle terminés, un espace plus grand permettra d'accueillir +/- 60 personnes.

2015, en quelques lignes...

Une année de développement...

Dans un contexte financier régional particulièrement contraint, l'année 2015 sera, pour Espace Environnement, placée sous le signe du développement de projets européens. Nous aurons, en effet, l'occasion de présenter une série de projets, en qualité de Chef de file, ou de partenaire dans le cadre des programmes Interreg VA, Interreg VB, LEADER, Horizon 2020 ou encore dans le cadre de l'appel à projets FEDER.

Par ailleurs, nous effectuerons de nombreux autres développements sur nos thèmes de prédilection, tout en mettant un accent particulier sur l'implantation de nos thématiques émergentes : l'alimentation durable, la transition, ou encore l'économie circulaire.

Placée sous le signe de la communication...

Une attention particulière sera également portée sur la communication, avec des travaux de refonte totale de notre site internet, et la mise à disposition d'un stand destiné aux salons et événements. Cet investissement nous offrira la possibilité d'aller à la rencontre de nos partenaires et financeurs actuels et futurs avec des outils adaptés.

De la bonne gouvernance...

L'année 2015 verra aussi se concrétiser une série de travaux en matière de gouvernance et de fonctionnement de l'association : révision des statuts, point sur la question du membership à notre Assemblée générale, actualisation du plan stratégique et mise en place d'un dispositif d'évaluation du fonctionnement de l'association.

Et de la gestion des ressources humaines

Enfin, en matière de gestion interne et des ressources humaines, plusieurs chantiers seront menés de front : révision de la procédure d'évaluation des travailleurs, poursuite de l'implantation de l'intranet, première participation à l'Oxfam Trailwalker et préparation des travaux de rénovation énergétique du bâtiment occupé par Espace Environnement.

Rendez-vous, avec plaisir, en 2015 !

ESPACE ENVIRONNEMENT ASBL

-  rue de Montigny 29 - B-6000 Charleroi
-  Tél. : +32 (0)71 300 300 - Fax : +32 (0)71 509 678
-  info@espace-environnement.be
-  www.espace-environnement.be
-  <https://www.facebook.com/espace.environnement>
-  <https://twitter.com/EspaceEnviro>
-  <https://www.linkedin.com/company/espace-environnement>